

Former

les DEMANDEURS D'EMPLOI

48 ACTIONS remarquables
des **RÉGIONS**





Régions de France Emmanuel Georges-Picot, Michael Szames
Centre Info Conception graphique, PAO et impression

© Régions de France - Septembre 2021

ISBN : 978-2-84821-316-3

Notre monde change. La conversion écologique et la numérisation des activités transforment nos métiers. Dans les entreprises émergent des expertises nouvelles et des organisations du travail plus agiles, pour répondre aux exigences d'innovation et de compétitivité de notre économie. La crise a accéléré ces tendances de fond, déjà à l'œuvre : les besoins en compétences liés à la transformation numérique, à la transition écologique, aux métiers du grand âge et du soin prennent de l'ampleur. Dans le même temps, le développement de l'usage des outils à distance en formation ouvre des potentialités nouvelles. En outre la reprise économique est très forte et nous avons battu tous les records d'embauches au second trimestre de cette année, ce qui impose de former encore davantage pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

La conséquence de ces changements structurels et de cette reprise est évidente : l'investissement dans les compétences est une des conditions de la reprise et de notre capacité à accompagner les mutations de notre économie.

C'est tout le sens du Plan d'investissement pluriannuel dans les compétences voulu par le président de la République



et engagé dès 2018 pour permettre à chacun de s'émanciper par le travail, en amplifiant les réponses apportées à nos concitoyens privés d'emploi, en transformant les parcours de formation, et en apportant des réponses aux besoins des entreprises. C'est un engagement inédit pour la formation professionnelle de près de 15 milliards d'euros.

Répondre aux besoins des entreprises, apporter des solutions nouvelles aux personnes les plus éloignées de l'emploi : ces deux orientations fortes et partagées entre l'État et les Régions sont au fondement des Pactes régionaux.

Les résultats sont au rendez-vous. Nous formons désormais plus d'un million de demandeurs d'emploi chaque année, contre 600 000 en moyenne de 2009 à 2015 et les actions remarquables présentées dans ce guide, pour la plupart engagées dans le cadre des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences État - Région, sont autant d'illustrations concrètes de ces nouvelles approches, inspirantes pour l'action publique.

Au moment où l'activité repart très fort, nous devons amplifier encore notre engagement commun, pour soutenir l'économie et ne laisser personne au bord de la route.

Elisabeth BORNE

Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Insertion

Dans une économie en mutations, l'investissement dans les compétences représente un enjeu clé. Il permet de se projeter vers l'avenir, de se (ré)orienter vers de nouveaux horizons professionnels, vers des métiers porteurs, mais aussi, pour certains, d'acquérir les clés essentielles à l'insertion (maîtrise des premiers savoirs et des compétences clés, usage du numérique, capacité à communiquer, à s'adapter aux changements...).

Conçu dans une approche pluriannuelle, le Plan d'Investissement dans les Compétences répond à ces défis, amplifiés par la crise : former les demandeurs vers les emplois d'aujourd'hui et les métiers de demain pour répondre aux besoins de compétences des entreprises et proposer aux demandeurs d'emploi les plus vulnérables des parcours « sans couture » qui leur permettent d'acquérir les prérequis essentiels pour apprendre un nouveau métier. Pour réussir le pari de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi formés, il soutient fortement la transformation des programmes de formation, en investissant dans la digitalisation de la formation, en développant la formation en situation de travail, et les liens avec les entreprises.

Portés par une ambition partagée entre l'État et les Régions, les Pactes régionaux sont depuis 2018 un vecteur fort de ces transformations.

En invitant les acteurs à « faire

différemment », à tester de nouvelles approches pour améliorer les parcours, à décloisonner les approches au bénéfice des demandeurs d'emploi et des entreprises des territoires, ils ont permis d'impulser des modes de formation plus personnalisée, moins académique, davantage réalisée en situation de travail et en entreprise. Ils encouragent des parcours plus intégrés, plus souples. En méthode, ils invitent à expérimenter de nouvelles approches, à mieux associer les entreprises. Ils testent puis ancrent des solutions nouvelles pour compléter et enrichir l'offre existante...

Ce guide des actions remarquables met en relief la richesse de ces dynamiques de transformation que les Pactes régionaux ont permis de susciter.

A cet égard, les Pactes régionaux ne sont pas qu'un financement additionnel, ils sont une motivation à expérimenter, capitaliser et essaimer dans le temps long. Ils ont conduit l'État à jouer un rôle nouveau, aux côtés des Régions : accompagner et animer la transformation, assurer la capitalisation et diffuser, appuyer l'essaimage des meilleures pratiques.

Il reste bien sûr beaucoup à faire mais l'essentiel est là : les pactes régionaux sont un type d'intervention nouveau dans sa conception partagée et sa pluri-annualité. Ils rendent possibles l'innovation et l'émergence de pratiques renouvelées qui préparent l'avenir.



Carine SEILER

Haut-Commissaire aux compétences

LA FORMATION DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI AU CŒUR DES ACTIONS DES RÉGIONS

Dès les premières lois de décentralisation, la compétence de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi a été confiée aux Régions. Au total, la formation professionnelle représente un budget de 3,22 milliards d'euros pour l'ensemble des Régions en 2021, en augmentation de 50 % sur les 10 dernières années.

La crise sanitaire a accéléré les mutations, économiques, sociales, environnementales. Dans le contexte de la reprise économique, la responsabilité historique des Régions est de se mettre au service des entreprises pour leur fournir les compétences dont elles ont besoin. Elles doivent placer chaque jeune, chaque personne privée d'emploi, en capacité d'occuper les emplois de demain.

Cet effort volontariste des Régions pour venir en aide aux personnes les plus fragiles dans notre pays commence à porter ses fruits : 1 chômeur sur 6 accède désormais à la formation contre 1 sur 10 en 2015. Un chiffre comparable à ceux d'autres pays de l'OCDE et de l'Union Européenne comme l'Allemagne. Le taux d'accès à l'emploi des personnes ainsi formées s'est amélioré de 1,5 point depuis 2015.

Les orientations des politiques régionales de formation en direction des demandeurs d'emploi et des

jeunes, élaborées en lien avec les partenaires sociaux, sont ainsi validées : permettre la réinsertion professionnelle des personnes privées d'emploi, et prévenir l'éloignement durable des jeunes, de l'emploi.

Ces actions très volontaristes et spécifiques à chaque Région ont ensuite pu être amplifiées grâce aux Pactes régionaux d'Investissement dans les Compétences (PRIC) dont elles constituent le socle, et dont la signature avec l'État est venue soutenir l'effort des Régions.

Les 48 actions remarquables présentées dans cette brochure démontrent le rôle essentiel de cette politique partenariale pour l'accompagnement et la sécurisation des parcours, l'acquisition des compétences de base et la modernisation des organismes de formation.

Nos 18 Régions y ont toutes contribué en présentant leurs initiatives les plus emblématiques.

Au moment où la question de l'avenir des pactes va se poser, les actions présentées ici contribuent à dresser le bilan de cette génération 2019-2022. Et à préparer l'avenir. Les

Régions, fortes de leur longue expérience de la formation, feront des propositions innovantes dans le livre blanc qu'elles adresseront aux candidats à la prochaine élection présidentielle.



Carole DELGA

Présidente de Régions de France

SOMMAIRE

7

AXE 1

PROPOSER DES PARCOURS QUALIFIANTS
VERS L'EMPLOI

24

AXE 2

GARANTIR L'ACCÈS DES PUBLICS FRAGILES
AUX PARCOURS QUALIFIANTS

42

AXE TRANSVERSE

S'ENGAGER DANS LA MODERNISATION
DES CONTENUS

AXE 1

PROPOSER DES PARCOURS QUALIFIANTS VERS L'EMPLOI

Les actions des Régions présentées dans les pages qui suivent visent notamment à :

- faire du territoire concerné un moteur de développement économique par le choix de l'investissement dans les compétences dans le cadre de politiques de formation agiles et créatives ;
- favoriser l'agilité des parcours qualifiants ou certifiants à travers des compléments modulaires additionnels correspondant aux nouvelles compétences attendues des entreprises ;
- apporter des réponses formation en cohérence avec les besoins immédiats des entreprises et répondre aux besoins en compétence des secteurs en tension du territoire ;
- tester de nouvelles approches.

Ces actions ont pu être soutenues par l'État dans le cadre des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC). Elles correspondent au premier axe d'intervention des PRIC « Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leur contenu, au regard des besoins de l'économie en temps réel et de façon prospective ».

Leur présentation n'est pas exhaustive. Les fiches qui suivent ont été sélectionnées pour refléter la diversité des actions des Régions au service des personnes les plus éloignées de l'emploi.

LE PARCOURS PERSÉVÉRANCE POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

En septembre 2017, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a créé un parcours de formation spécifique, à destination des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (BRSA). Les Départements et la Région ont en effet un objectif politique commun : celui de favoriser l'insertion professionnelle durable de ces publics éloignés de l'emploi.

LES MODALITÉS



Le parcours Persévérance s'organise autour de sessions de formation en centre (440 heures) et de périodes d'immersion en entreprise (210 heures). Pour l'intégrer, la personne intéressée doit obtenir une prescription de formation du Conseil départemental. En complément de ce dispositif, une prime « Droits et devoirs » de 500 euros est attribuée aux allocataires du RSA qui sont en emploi pour une durée supérieure à trois mois, dans les six mois suivant la formation financée par la Région.

Par ailleurs, la Région s'engage à prendre en charge les suites de parcours certifiants pour les BRSA sortant des parcours persévérance si aucune autre modalité de financement n'est mobilisable.

Dans le cadre de son nouvel appel d'offres, la Région prévoit d'élargir le nombre de bénéficiaires, notamment en direction des jeunes (150 parcours supplémentaires). Elle prévoit aussi un accompagnement social mobilisable tout au long du parcours et pour chaque stagiaire, pour aider à la levée des freins périphériques, qui inclura un diagnostic mobilité.

LES OBJECTIFS

La formation d'une durée de 650 heures maximum a cinq objectifs : la remobilisation des stagiaires, la remise à niveau des compétences de base, la découverte des secteurs professionnels qui recrutent, la construction d'un projet professionnel réaliste et concret et l'accès direct à l'emploi ou à une formation certifiante sur un métier en tension du territoire.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES
769 BRSA entrés en formation sur la 1^{ère} année, **664** sur la 2^e.

41 sessions de formation en cours sur la 3^e et dernière année de marché. Un taux de satisfaction globale des stagiaires de **93 %**.



BUDGET

3,364 millions d'euros par an ont été mobilisés sur les trois premières années de marché.

Un budget de **5** millions d'euros par an sera mobilisé dans le cadre du nouvel appel d'offres.

TERRITOIRES CONCERNÉS

L'ensemble du territoire régional avec 18 lots avec a minima un lot par département et jusqu'à 4 sur le Département du Rhône.



- Une remobilisation et une remise à niveau en vue de la validation de projet professionnel, incluant une prestation de préparation au Code de la route.
- Des méthodes « innovantes » pour les modules (serious game, softskills, ...).
- Une préparation à l'accès à l'emploi ou à la formation.



Pour aller plus loin

Laurent ANSELME, responsable de l'unité Agriculture, services et programmes de formation spécifiques
 @ laurent.anselme@auvergnerhonealpes.fr 04 26 73 47 11



RECENSER ET ANALYSER LE PUBLIC DES « JEUNES INVISIBLES » POUR MIEUX REpondre À LEURS BESOINS

Le projet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de ses partenaires (Pôle emploi, Conseils départementaux, EPCI) se donne pour objectif de renforcer la visibilité et la lisibilité des actions/mesures/dispositifs à destination des publics « jeunes invisibles » de 16 à 30 ans sur leur territoire de vie. Il associe travaux d'études et organisation d'événements et d'expérimentations permettant de mieux comprendre les déterminants de l'invisibilité de ces publics et les bons leviers pour renouer le contact et redonner envie.

LES MODALITÉS



Première étape, le recensement des publics « jeunes invisibles » par niveau d'invisibilité a été réalisé selon la méthode de Claire Bernot-Caboche, docteure en sciences de l'éducation, et un quatre pages publié sur le sujet par l'Insee Bourgogne-Franche-Comté.

Les travaux se sont poursuivis par l'élaboration d'un « agenda social » de la jeunesse, véritable annuaire des ressources disponibles sur un bassin de vie en lien avec les intercommunalités : vie quotidienne, prévention-insertion, emploi-accompagnement, information-orientation, éducation-formation, formation professionnelle continue.

La troisième étape, en cours en 2021, porte sur l'expérimentation sur 3 territoires d'une articulation de cette démarche avec les actions retenues dans le cadre de l'appel à projets national « [Repérage](#) », afin d'identifier les invisibles et de tenter de les raccrocher, via des échanges de bonnes pratiques éprouvées sur le terrain.

L'aboutissement du projet sera la « Toile de l'offre de services » pour les jeunes, élaborée en partenariat avec les acteurs des territoires. Elle sera expérimentée dans une version digitale largement accessible à travers la Plateforme État « [La Boussole des jeunes](#) » portée par l'État (DJEPVA).

Enfin, les éléments issus des travaux viendront alimenter les dispositifs et mesures de la Région, et ceux des Conseils départementaux, via notamment [les Protocoles d'accord signés avec la Région](#) pour faciliter l'accès à la formation des publics les plus vulnérables.

LES OBJECTIFS

- Mieux cerner les besoins et les attentes des jeunes de 16 à 30 ans, ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement (NEET).
- Rendre les dispositifs de formation plus attractifs pour ces jeunes.
- Croiser les travaux de chercheurs sur les NEET avec les expérimentations menées en région.
- Recenser et mettre en visibilité les aides/mesures existantes pour les jeunes sur leur territoire de vie, pour lever tous les freins à l'entrée en formation.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

50 000 euros par an.



- Une meilleure identification des jeunes « invisibles », préalable indispensable à leur remobilisation.
- L'essaimage de bonnes pratiques éprouvées sur le terrain.



Pour aller plus loin



Pierre CARTILLIER, directeur adjoint de la formation

@ pierre.cartillier@bourgognefranchecomte.fr

☎ 03 80 44 35 96

UN « CONTRAT EMPLOI DURABLE » DANS LE SECTEUR DE L'AIDE A DOMICILE

L'expérimentation « Contrat emploi durable - CED » s'inscrit dans le cadre du nouveau contrat d'objectifs « emploi-compétences-formation-orientation » de l'accompagnement et de l'aide à domicile signé en mai 2021 par la Région, l'État et les partenaires sociaux des branches professionnelles concernées.

Forts du constat que les besoins en compétences en matière d'accompagnement et d'aide à domicile sont de plus en plus structurels, plusieurs employeurs et les partenaires emploi-formation ont proposé d'expérimenter une modalité de sécurisation de parcours formation et emploi.

D'autres initiatives sont en cours de déploiement en Bretagne et notamment celle portée par l'expérimentation Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) favorisant l'accès à l'emploi aux bénéficiaires du RSA grâce à un parcours du même type que le CED mais intégrant des phases d'accompagnement sociales adaptées.



LES OBJECTIFS

Le dispositif CED a pour objectif principal de mettre en place un nouveau processus de recrutement et d'insertion dans l'emploi afin d'assurer l'intégration durable des professionnels de l'aide à domicile.

Pour ce faire, ce dispositif vise à :

- agir sur les leviers à la disposition des employeurs pour améliorer l'attractivité du métier d'aide à domicile ;
- mieux prendre en compte les besoins des salariés.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

1 087 650 euros (tutorat, heures de formation).

TERRITOIRES CONCERNÉS

- En action : Landerneau, Morlaix, Quimper, Guingamp, Quimperlé.
- En projet : Lannion, Fougères, Saint-Malo, Rennes, Centre-Ouest Bretagne, Pays de Vannes, Loudéac/ Pontivy, etc.



- 
- Un parcours sécurisé alliant formation et emploi.
 - Une implication des employeurs dès le recrutement en formation qualifiante.



LES MODALITÉS

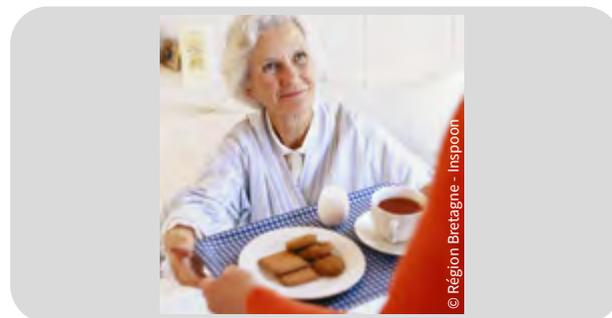
Le parcours associe les employeurs en amont de la formation « Assistant de vie aux familles – ADVF » financée par la Région dans le cadre de QUALIF Emploi programme et grâce à un tutorat tout au long du parcours, 180 personnes ont pu être formées en 2020/21.

Les 4 piliers sont :

- l'embauche en CDI à l'issue de la formation ;
- le temps choisi par le salarié ;
- une formation qualifiante complète : ADVF + CCS handicapé ;
- du tutorat pendant la formation et au moment de l'intégration en emploi

Les conditions de réussite :

- une forte mobilisation des employeurs engagés tout au long de la démarche ;
- une charte employeur afin de cadrer l'engagement des entreprises volontaires ;
- un partenariat resserré entre employeurs, Pôle emploi, Région, organismes de formation, État et OPCO.



Pour aller plus loin

📧 lucie.leblay@bretagne.bzh

📧 christian.demeure-vallee@bretagne.bzh





LE KLUB EXTRAORDINAIRE, UNE EXPÉRIENCE POUR DÉCOUVRIR QUI VOUS ÊTES

Un camion sur les routes de Centre-Val-de-Loire, rien d'extraordinaire ? Tout au contraire !!! Car une fois arrivé à destination, dans votre ville, votre village, il vous permettra de révéler vos talents ! Magique !!!

Entrez dans le Klub extraordinaire en vidéo.



©Inauguration Le Klub Extraordinaire



LES OBJECTIFS

- Redonner confiance aux personnes qui doutent de leur valeur et sont en quête de sens
- (Ré)Inscrire les publics dans une dynamique d'emploi, d'évolution professionnelle et de formation tout au long de la vie.
- Recréer du lien avec les structures régionales et locales de l'emploi ou d'orientation.



LES MODALITÉS

Dans un univers proche de la magie, cet espace de 30 m² propose au visiteur une expérience immersive ludique pour mieux se comprendre, mieux se connaître et découvrir la richesse de ses talents. Un médiateur accompagne le public au sein des contenus multimédias pour une bonne compréhension.

L'expérience se poursuit sur le [site web du Klub](#), qui depuis septembre 2021 propose l'ensemble du parcours visiteur. De nouveaux jeux et tests affinent davantage le profil de la personne et sa connaissance de soi. Le visiteur identifie ainsi les aptitudes qu'il pourrait développer, dispose d'arguments de valorisation, d'un point de départ qui lui permet de s'imaginer dans un avenir qui lui ressemble et d'agir pour son projet professionnel.

La rencontre avec les acteurs de l'emploi est ainsi facilitée pour continuer à accompagner le visiteur dans l'atteinte de ses objectifs et l'élaboration de la meilleure stratégie d'orientation ou de reconversion, l'approfondissement de ses choix...

Le Klub extraordinaire est une passerelle entre les familles, les jeunes, les personnes en recherche d'emploi, en réorientation professionnelle, et les acteurs de l'orientation et de l'emploi.

Prochaines dates sur <https://leklubextraordinaire.fr/agenda-date/#timeline>



Pour aller plus loin

Amanda MICHÉ, directrice de la Formation professionnelle
@ amanda.miche@centrevaldeloire.fr ☎ 02.38.70.32.30

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET 3,172 millions d'euros.

1^{er} bilan septembre 2020-2021 :

24 semaines d'exploitation sur ensemble des **6** départements de Centre-Val de Loire

= 62 jours d'interventions en présentiel

= 2 500 visiteurs in situ (soit 75 % taux d'occupation)

= 27 977 utilisateurs de la plateforme web



Un dispositif mobile permettant d'aller au plus proche des habitants et des territoires du Centre-Val de Loire.

SE FORMER APRÈS UN EMPLOI SAISONNIER



LES OBJECTIFS

L'objectif est d'accompagner les demandeurs d'emploi ayant terminé leur emploi saisonnier.



LES MODALITÉS



La Collectivité de Corse avec Transition Pro Corsica a mis en place en 2020 un parcours de formation pour les salariés saisonniers qui ont terminé leur emploi.

Le demandeur d'emploi bénéficie d'une formation qui lui permettra d'acquérir des compétences complémentaires afin d'aspirer à un emploi pérenne. Ce dispositif permet de développer leur employabilité au regard des besoins en compétences des entreprises du territoire, de lever les freins à la qualification et à l'insertion professionnelle, tout en adaptant la formation aux besoins des publics et du territoire, augmenter le taux d'accès à la formation des salariés en contrats précaires saisonniers.

Sur la première promotion, les stagiaires ont été formés aux métiers de l'hôtellerie/restauration, de la mer, de la santé et du numérique.

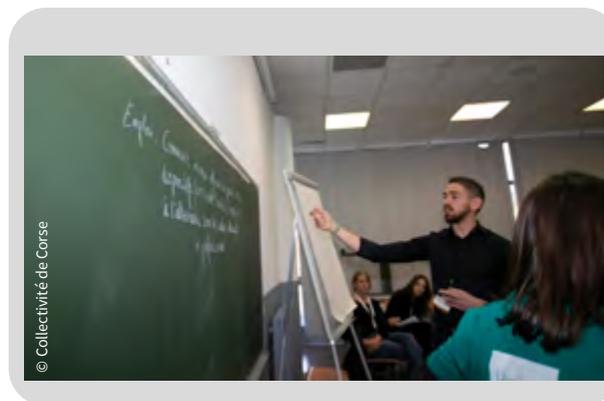
L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

10 demandeurs d'emploi ont été accompagnés en 2020.

Sur cette première promotion, **7** avaient un niveau bac ou infra bac.



Le demandeur d'emploi peut bénéficier d'une formation qui lui permettra d'acquérir des compétences complémentaires afin d'aspirer à un emploi pérenne.



Pour aller plus loin

Andrée GAFFORY, directrice de la Formation tout au long de la vie

✉ andree.gaffory@isula.corsica

☎ 04 95 51 63 73



EXPÉRIMENTATION DE LA FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL

Sept actions expérimentales mettant en œuvre de l'Action de formation en situation de travail (AFEST) pour les demandeurs d'emploi ont été mises en œuvre et déployées sur le Grand Est suite à un appel à projet en 2020/2021.

Ces actions portent sur des ingénieries de formation et des ingénieries pédagogiques différentes, 2 actions de formation sont structurées uniquement sur la modalité FEST, les 5 autres sont organisées en multimodalités et visent une certification partielle ou totale. Les secteurs d'activité sont très variés : la viticulture, les travaux paysagers, l'aide à la personne, l'industrie, la mécanique, l'artisanat, le BTP.

La Région a proposé aux porteurs de projet d'entrer dans une démarche de formation action afin de repérer les besoins, les questions à traiter pour renforcer l'appropriation des ingénieries et des étapes d'une AFEST, mais aussi pour contribuer à l'atteinte des objectifs de l'expérimentation par une montée en compétences collectives sur le sujet et la capitalisation des expérimentations à partir de « cas » d'entreprises.



- Former au plus proche des besoins en compétences des entreprises, favoriser l'inclusion des demandeurs d'emploi
- Acculturer les acteurs de l'éco-système de la formation professionnelle à l'AFEST
- Engager et structurer de nouveaux partenariats avec les entreprises pour développer une démarche entreprises apprenantes.



LES MODALITÉS

Les actions expérimentales et la formation action ont permis de créer de l'expertise commune et d'organiser une mini-conférence sur un retour d'expériences à destination de tous les acteurs : organismes de formation, prescripteurs, OPCO, branches... La formation action a été animée et portée par l'Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT), experte sur le sujet en direction des salariés.

Fort de ces premières expériences et au vu de l'engagement des entreprises, la Région Grand Est souhaite aller plus loin, en structurant des actions collectives en direction des entreprises pour développer la dimension apprenante et inclusive à l'échelle des territoires régionaux.



LES OBJECTIFS

- Expérimenter la formation en situation de travail pour les demandeurs d'emploi
- Accompagner la professionnalisation des porteurs de projet par les apports d'une action collective
- Structurer un cadre de référence pour formaliser les futures commandes régionales.



© Région Grand Est



Pour aller plus loin

Nadia CHENAF, adjointe à la directrice de la Formation pour l'emploi, Cheffe du service Formation professionnelle, Direction de la Formation pour l'emploi

@ nadia.chenaf@grandest.fr

L'ACTION EN CHIFFRES



165 BÉNÉFICIAIRES

932 610 euros.



BUDGET

UN TICKET FORMATION POUR MENER À BIEN UN PROJET INDIVIDUEL

LES MODALITÉS



Le Ticket Formation de la Région Hauts-de-France permet d'abonder le compte personnel de formation (CPF) dans le cadre d'un projet individuel de formation.

Pour en bénéficier, le projet du bénéficiaire doit répondre à l'un des objectifs suivants :

- l'obtention d'une qualification nécessaire à la concrétisation d'un projet professionnel ;
- l'obtention d'une qualification nécessaire à la concrétisation d'un projet de création ou de reprise d'entreprise ;
- un accompagnement au retour à l'emploi suite à un licenciement économique.

Seules les formations éligibles au CPF peuvent bénéficier de l'abondement Ticket formation, à l'exception des bilans de compétences, des préparations aux épreuves du Code de la route, du permis de conduire et des formations aux bénévoles et aux volontaires en service civique. En outre, les formations demandées ne devront pas être référencées dans le cadre du Programme régional de formation de la Région.

Le Ticket formation a fait l'objet d'un Conventionnement entre la Région et la Caisse des dépôts et consignation (CDC) pour un travail collaboratif sur l'appli CPF. Démarrage effectif du dispositif en janvier 2021.

LES OBJECTIFS

- Accompagner les projets individuels de formation, et plus particulièrement ceux des demandeurs d'emploi ;
- Permettre aux bénéficiaires de sécuriser leurs parcours d'insertion professionnelle ;
- Apporter une réponse simple et lisible aux demandeurs d'emploi souhaitant se qualifier aux métiers/acquérir les compétences recherchées par les entreprises.

L'ACTION EN CHIFFRES



2 172 dossiers au 31.08.2021.



BUDGET

9 millions d'euros par an hors frais de rémunération des stagiaires.

- (Re)mettre la personne au centre de son parcours de formation.
- Augmenter le nombre de demandeurs d'emploi en formation.
- Assurer une sécurisation financière des parcours de formation.
- Assurer une réponse en temps réel si l'abondement s'avère nécessaire.



Pour aller plus loin

David CHATAL, responsable de service PRFO

@ david.chatal@hautsdefrance.fr ☎ 03 74 27 03 22



LE REVENU JEUNES ACTIFS (RJA)

Pour faire face à la crise ou ne pas perdre une année scolaire, la Région Île-de-France incite le public ciblé à intégrer l'une de ses formations préqualifiantes et/ou qualifiantes de secteurs en tension en leur proposant de bénéficier de leur rémunération demandeur d'emploi associée à une prime incitative. L'ensemble représente le revenu jeune actif.



LES OBJECTIFS

L'objectif croise bien ceux du PRIC en visant à :

- Aider les jeunes précarisés par la situation sanitaire et économique ;
- Favoriser l'accès des jeunes à la formation professionnelle ;
- Permettre aux jeunes de s'insérer efficacement dans l'emploi en rendant plus attractives les formations vers les métiers en tension.



LES MODALITÉS

LE RJA concerne les Franciliens de 18 à 25 ans sans emploi, s'inscrivant à une formation préqualifiante et/ou qualifiante dans l'un des 7 secteurs en tension et d'avenir : numérique, bâtiment et travaux publics, industrie, sécurité, filières sanitaires et sociales, agriculture, environnement du catalogue régional.

Ils perçoivent un revenu net de 670 euros par mois, conditionné à l'inscription à une formation de 6 mois minimum.

Soit un revenu de 4000 euros pour 6 mois, porté à 5000 euros pour un jeune en situation de handicap.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

2 034 jeunes franciliens ont bénéficié de ce RJA.



BUDGET

12,5 millions d'euros affectés en complément du budget dédié à la rémunération.



Septembre 2020, date de mise en œuvre.



Pour aller plus loin

Agathe LEGOND, directrice mission Pacte,
Pôle Formation professionnelle et Apprentissage
@ Agathe.LEGOND@iledefrance.fr ☎ 01 53 85 53 68

FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES DANS LE CADRE D'UN PARCOURS DE MOBILITÉ

Le projet de la Région La Réunion vise à accroître la mobilité des apprenants de la formation professionnelle qui est un enjeu fort sur l'île. Le taux de chômage chez les jeunes de -25 ans (44 %) et le nombre important de jeunes réunionnais sortant du système scolaire sans qualification nécessite d'innover. La solution ? Des formations basées sur l'apprentissage par le terrain, l'action et l'expérience.

- Offrir à des jeunes en difficulté d'insertion une opportunité de mobilité en dehors de La Réunion.
- Permettre à ces jeunes d'avoir l'ouverture d'esprit et la curiosité nécessaires pour aborder au mieux le marché de l'emploi, et ainsi d'acquérir une expérience dans le secteur visé dans le cadre d'une validation de projet ou d'un renforcement de leurs compétences.



LES OBJECTIFS

- Mettre en place un dispositif encadré et sécurisé, à l'intérieur duquel le jeune sera acteur de son parcours.
- Assurer un placement adéquat de chaque candidat en fonction du métier visé en lien avec ses objectifs d'apprentissage.
- Optimiser l'apprentissage linguistique : préparation avant le départ, utilisation d'une plateforme en ligne linguistique, hébergement en famille d'accueil pour une immersion complète.
- Permettre aux participants de conclure cette expérience avec un niveau de compétences acquises et renforcées.

LES MODALITÉS

L'action portée par les Missions locales Sud - Nord - Est en partenariat avec le programme Erasmus+ permet d'offrir une nouvelle opportunité aux jeunes éloignés du marché de l'emploi. Elle permettra à 94 jeunes de vivre une expérience de mobilité européenne sur les années 2021 et 2022, via une immersion professionnelle d'une durée de 3 ou 6 mois (destinations : Irlande et Espagne).

L'ACTION EN CHIFFRES



94 BÉNÉFICIAIRES



BUDGET

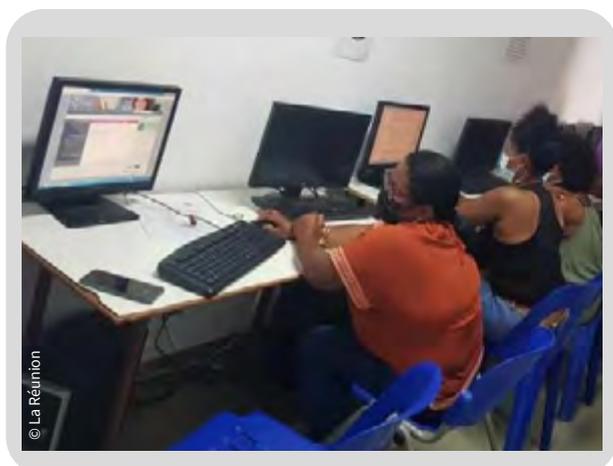
188 000 euros.



Pour aller plus loin

Direction de la formation professionnelle

☎ 02 62 92 47 50



© La Réunion

PROPOSER DES FORMATIONS AUX PERSONNES DÉTENUES



- Lutter contre la récidive.
- Préparer les personnes à la sortie.
- Faciliter l'insertion.

L'accès des personnes détenues à la formation constitue un droit ainsi qu'un levier important pour la préparation de leur sortie de détention et faciliter une insertion durable. La Collectivité territoriale de Martinique propose un dispositif de formation adapté aux profils des détenus en longues et courtes peines.

LES MODALITÉS



Le plan de formation a été élaboré en collaboration avec le centre pénitentiaire, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), le CARIF-OREF et Pôle emploi.

L'insertion professionnelle étant étroitement liée au niveau de formation voire de qualification, il est important d'accompagner l'évolution en compétences et en qualification des personnes placées sous main de justice. De plus, dans un contexte économique difficile, de nombreux détenus, s'ils ne sont pas accompagnés au cours de leur dynamique d'insertion risquent de récidiver.

Ce plan de 13 formations dont certaines qualifiantes, comprend les actions suivantes :

- les actions favorisant la préparation du projet de sortie déterminées en lien avec le SPIP ;
- les actions de type « Savoirs de base ou Compétences Clés » en situation professionnelle ;
- les formations de pré-qualification professionnelle ;
- les actions professionnalisantes permettant l'acquisition de compétences professionnelles ;
- les actions préparant à l'acquisition d'une qualification complète, avec la garantie de pouvoir la terminer dans le cadre des dispositifs de droit commun, une fois la peine effectuée.

Au regard de la surpopulation carcérale, le plan de formation apparaît aussi comme un moyen d'apaiser les tensions.

LES OBJECTIFS

- Acquisition des savoirs de base.
- Préparation à la qualification.
- Qualification et préparation à la sortie.

L'ACTION EN CHIFFRES



130 BÉNÉFICIAIRES
prévus par an.



BUDGET

500 000 euros par an
hors rémunération.

Pour aller plus loin



Viviane WHITTINGTON, directrice de la
Formation professionnelle et apprentissage

✉ viviane.whittington@collectivitedemartinique.mq

☎ 05 96 59 63 38

ACCOMPAGNER LES ORGANISMES DE FORMATION POUR LEURS STRATÉGIES COMMERCIALES ET DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du PACTE, les membres du comité de pilotage à Mayotte ont décidé de mettre en place des actions d'accompagnement et de professionnalisation des organismes de formation à jour de leurs obligations auprès de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS).

Après avoir mis en œuvre une action visant à accompagner les organismes de formation à la certification, il est apparu essentiel d'accompagner les organismes de formation dans la définition et le déploiement de leurs stratégies commerciales et de développement.



- Une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du territoire.
- Une stabilisation de l'offre de formation du territoire.
- Permettre le déploiement de nouvelles offres de formation sur le territoire.



LES OBJECTIFS

- Accompagner la montée en compétences et la professionnalisation des organismes de formation.
- Réaliser un diagnostic des pratiques des organismes de formation et identifier leurs difficultés.
- Pérenniser le développement des organismes de formation grâce à l'ingénierie, l'innovation et l'évolution de leurs pratiques.



LES MODALITÉS



Le marché conclu en 2021 comprend deux volets, dont la réalisation est prévue d'ici fin 2022 :

- la réalisation d'un état des lieux de l'existant auprès des organismes de formation afin d'identifier leurs pratiques actuelles en matière de stratégies commerciales et de développement. L'état des lieux doit permettre de mettre en exergue leur démarche dans leur réponse aux marchés publics de la formation professionnelle continue du territoire, d'identifier les points à améliorer ainsi que les leviers à mobiliser ;
- l'accompagnement des organismes de formation vers la définition et la mise en œuvre de nouvelles stratégies. Cet accompagnement doit permettre, d'une part, une meilleure déclinaison des stratégies commerciale, de développement et de diversification des réponses aux marchés de la part des organismes de formation, d'autre part, de faciliter la transition du schéma classique des pratiques des organismes de formation vers de nouvelles modalités et approches en phase avec les enjeux territoriaux, régionaux, voire nationaux.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

80 organismes de formation impliqués.



BUDGET

219 070 euros



Pour aller plus loin

Naima MOUSTADIRANI
Chargée de mission axe transverse du PUIIC
@ nmoustadirani@gipco976.fr



UN PLAN RÉGIONAL SENIORS POUR LE RETOUR À L'EMPLOI DES PLUS DE 50 ANS

En Normandie, un groupe de travail régional animé par la Région et la CFDT porte ce plan dédié au retour à l'emploi des seniors.



LES OBJECTIFS

- Favoriser le retour à la formation et à l'emploi des seniors.
- Mobiliser/sensibiliser/informer les acteurs de l'emploi-formation sur les spécificités et l'insertion professionnelle des seniors.



LES MODALITÉS

S'appuyant sur un diagnostic des Demandeurs d'Emploi de plus de 50 ans, l'action est mise en œuvre avec l'appui de partenaires à l'expertise spécifique (Carsat, Cap Emploi, cabinets de conseil, organismes de formation) via trois groupes techniques :

- groupe de travail « Analyse des freins et accompagnement spécifique vers la formation et l'emploi » qui a permis de développer une action de formation expérimentale (5 opérateurs sur la Normandie, 19 lieux d'exécution, 470 places), pour proposer un accompagnement spécifique permettant à ce public de se remobiliser, de valoriser ses compétences et de travailler en étroite collaboration avec les entreprises afin d'engager une dynamique d'insertion professionnell ;
- un Groupe de travail « Suivi des Demandeurs d'Emploi en risque de licenciement pour inaptitude » proposant une « commission des parcours ». Atypique et multi-partenaire cette commission est mise en place pour permettre une prise en charge sans rupture de ces publics, dans une logique de « parcours sans couture » ;
- un Groupe de Travail « Communication » pour définir d'une campagne de sensibilisation et de communication ciblée sur les demandeurs d'emploi seniors, les structures de formation et d'accompagnement et les entreprises.

En complément, des plans d'actions spécifiques sont mis en place sur quatre territoires où le diagnostic régional a fait apparaître des problématiques encore plus prégnantes pour ces publics.



- Une mobilisation des partenaires et des acteurs intervenant auprès des seniors au niveau régional et local.
- Un accès renforcé de ce public aux dispositifs de droit commun et aux actions mises en œuvre dans le cadre du Pacte régional.
- L'expérimentation et la capitalisation de nouvelles approches et initiatives pour capter et accompagner les seniors.

L'ACTION EN CHIFFRES



470 BÉNÉFICIAIRES en 2021-2022 (action de formation expérimentale).



BUDGET

2,7 millions d'euros.

TERRITOIRES CONCERNÉS

La Normandie + 4 territoires spécifiques



CALENDRIER

2021-2022 Expérimentation d'une action d'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans Travail sur les cas atypiques.

2023 Évaluation des actions mises en œuvre et conditions de généralisation des actions remarquables.



Pour aller plus loin

Vincent POTIN, chargé de projets de la mission Pacte régional
@ vincent.potin@normandie.fr ☎ 02 31 06 78 67

QUALIFIER EN SITUATION DE TRAVAIL DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

L'appel à projets Actions de formation en situation de travail (AFEST) de la Région Nouvelle-Aquitaine vise à inscrire les personnes en recherche d'emploi dans une dynamique de formation et d'insertion professionnelle. Le moyen : leur permettre d'acquérir tout ou partie d'une qualification dans le cadre d'une mise en situation de travail.

LES MODALITÉS

Le projet doit s'appuyer sur un partenariat avec une ou plusieurs entreprises ainsi qu'avec les acteurs du territoire.

L'AFEST peut s'inscrire dans une logique de parcours en complément des dispositifs existants, soit en amont ou en aval. Dans ce cas, elle doit représenter un minimum de 70 % du temps total de la formation.

Les premiers projets ont été retenus en 2019/2020. Un prochain AAP est prévu fin 2021 ou 2022. Une évaluation est en cours du premier AAP. Objectif de cette évaluation : déterminer les conditions opérationnelles pour que l'AFEST devienne une modalité pédagogique complémentaire dans la réponse aux achats de formation en marché public.

LES OBJECTIFS

- Inscrire les personnes en recherche d'emploi dans une dynamique de formation et d'insertion.
- Répondre à l'inadéquation entre offre et demande d'emploi sur les territoires.
- Favoriser l'implication de l'entreprise dans le processus de construction de l'action de formation.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES : 49 projets retenus soit **636** stagiaires.



BUDGET

6,4 millions d'euros affectés en 2019 et 2020.



- Offrir une nouvelle chance de qualification à des personnes éloignées de l'emploi et / ou en rupture avec les modalités de formation traditionnelles.
- Atténuer les difficultés de recrutement des entreprises en leur permettant de former des demandeurs d'emploi qui vivent en proximité.



Pour aller plus loin

Virginie DUMIGRON, Cheffe du service partenariat pour la formation des salariés

@ virginie.dumigron@nouvelle-aquitaine.fr

FORMER AUX MÉTIERS DE DEMAIN

Dans le cadre de son « Pacte Vert », la Région Occitanie fait évoluer les contenus de formation pour intégrer les nouvelles compétences liées aux transitions énergétiques et numériques et à la transformation des métiers.



LES OBJECTIFS

- Prendre en compte l'évolution des besoins de compétences des entreprises et être au rendez-vous de l'évolution des métiers.
- Développer l'employabilité des bénéficiaires sur du long terme, en prenant en compte des besoins en compétences nouveaux ou émergents.
- Déployer une offre de formation agile et adaptable et favoriser la transition écologique et énergétique.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES 3 000 stagiaires

36 formations dans divers métiers :

- Ouvrier en éco construction
- Employé commercial en magasin spécialisé produits bio et circuits courts
- Technicien en installateur de recharges de véhicules électriques
- Technicien agricole spécialiste en permaculture et agroécologie
- Techniciens systèmes et réseaux
- Métiers du développement du web et du mobile
- Aide à la personne
- Conducteurs de marchandises et de voyageurs...



BUDGET

Coût intégré au programme régional de formation

+ 0,7 million d'euros supplémentaires.



- **Pour les entreprises : disposer, à l'embauche, de profils plus agiles et plus adaptés aux nouveaux besoins en compétence.**
- **Pour les bénéficiaires : accroître leur employabilité avec l'acquisition de compétences durables.**



LES MODALITÉS

La méthode peut être décomposée en quatre étapes :

- grâce à l'outil IA emploi faisant appel aux dernières technologies en matière d'Intelligence Artificielle, une analyse est réalisée entre les compétences attendues par les employeurs dans leurs offres d'emploi et les compétences prévues dans les formations collectives financées par la Région. Occitanie IA emploi met ainsi en évidence les nouveaux besoins de compétences attendues par les entreprises et non prévues dans les contenus de formation. Parallèlement, sont capitalisés les besoins spécifiques repérés dans le cadre des relations de la Région avec les branches, OPCO, entreprises et organismes de formation ;
- les organismes de formation, référencés dans les marchés du Programme Régional de Formation, sont sollicités pour faire évoluer le contenu des formations ;
- l'offre de formation est modifiée par l'organisme et les nouveaux modules sont commandés par la Région, puis mis en œuvre ;
- l'ensemble du projet fait l'objet d'une évaluation.

100 % des formations qualifiantes financées par la Région sont susceptibles d'être impactées.



Pour aller plus loin

Isabelle MAZENQ, responsable du service Qualifications professionnelles

📧 isabelle.mazenq@laregion.fr ☎ 05 61 39 63 14

Lisa MERABET-MOHAMED, responsable du service Nouvelles chances

📧 lila.merabet-mohamed@laregion.fr ☎ 05 67 22 68 45



UNE MEILLEURE RÉMUNÉRATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION



LES MODALITÉS

La sécurisation financière des parcours est déterminante pour le maintien en formation des demandeurs d'emploi. Elle contribue à l'attractivité des formations pour les secteurs professionnels qui font face à de réelles difficultés de recrutement.

La Région Pays de la Loire réalise depuis 2020, deux expérimentations pour renforcer les rémunérations des demandeurs d'emploi, avec une hausse pouvant représenter plus de 655 euros par mois.

En premier lieu, la Région a revalorisé les barèmes de rémunération sur certaines formations identifiées préparant aux métiers exercés dans des secteurs qui embauchent, mais font face à de réelles difficultés de recrutement.

Le seuil de rémunération minimal est ainsi de 850 euros par mois pour un stagiaire sur une formation identifiée. Les premiers secteurs concernés en 2020 : la construction, l'inter-industrie, le transport-logistique (2 300 stagiaires par an), ainsi que le nouveau « Dispositif intégré » sans couture de la Région (900 stagiaires).

S'y sont ajoutés en 2021 le numérique, l'hôtellerie-restauration-tourisme, l'agriculture-paysage, l'agro-alimentaire et les métiers de bouche, soit 1 300 bénéficiaires supplémentaires.

Deuxième expérimentation conduite par la Région, l'indemnité mensuelle de transport a été doublée à 65,86 euros pour tous les stagiaires qui habitent à plus de 15 km de leur lieu de formation ou de stage. Elle atteint 106,72 euros par mois pour les stagiaires habitant à plus de 250 km.

LES OBJECTIFS

- Renforcer la sécurisation des parcours de formation afin de limiter le taux d'abandon en formation.
- Favoriser les choix de la formation sur des secteurs en tension d'autre part, en la rendant plus attractive qu'un emploi précaire.



L'ACTION EN CHIFFRES



4 500 BÉNÉFICIAIRES en 2021.



BUDGET

2,5 millions d'euros en 2021.



Cette expérimentation concerne certaines formations identifiées relevant de secteurs en tensions qui embauchent, mais qui font face à de réelles difficultés de recrutement.



Pour aller plus loin

Renaud MOUTARDE, directeur de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

@ renaud.moutarde@paysdelaloire.fr ☎ 02 28 20 54 11



DÉVELOPPER LES ÉCOLES DE LA DEUXIÈME CHANCE POUR RACCROCHER LES JEUNES SANS SOLUTION



LES MODALITÉS



Les E2C assurent, par la formation, l'insertion professionnelle et sociale de jeunes sortis du système scolaire depuis au moins un an, sans diplôme ni qualification. Elles s'appuient sur un modèle pédagogique garanti par un cahier des charges, une charte des principes fondamentaux et une labellisation nationale.

Les E2C apportent une réponse concrète aux jeunes menacés d'exclusion, qui n'ont acquis ni les savoirs ni les compétences professionnelles nécessaires pour réussir un projet d'accès à l'emploi.

Les E2C accueillent un public jeune en voie d'exclusion qui souhaite accéder à un métier choisi, soit par une formation, soit par un accès direct à l'emploi :

- entre 16 et 25 ans ;
- sans qualification ;
- sans emploi ;
- femmes et hommes ;
- de nationalité française ou étrangère en situation régulière ;
- résidant en priorité dans un quartier politique de la ville et/ou en zone de revitalisation rurale ;
- pour un parcours variant de 4 à 18 mois (en moyenne 6-8 mois).

Les jeunes qui intègrent une E2C bénéficient du statut de stagiaire de la formation professionnelle et disposent à ce titre d'une rémunération et d'une couverture sociale prises en charge par la Région.

LES OBJECTIFS

- Soutenir l'ouverture de nouveaux sites ou antennes en région afin de renforcer la dynamique et le maillage territorial et ainsi améliorer la prise en charge de certains publics éloignés des écoles actuelles.
- Répondre aux enjeux de décrochages et de sorties du système scolaire sans solution en créant le lien entre formation et emploi et en renforçant l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des jeunes.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

300 places supplémentaires en 2022.



BUDGET

3,5 millions d'euros en 2022.



- Ces écoles proposent un accompagnement individualisé et renforcé sur le plan professionnel, pédagogique et social, qui s'appuie sur une pédagogie active et des actions co-construites avec l'entreprise.
- Depuis 2018, la Région reconnaît le caractère de service d'intérêt économique général (SIEG) aux 6 écoles implantées sur chacun des départements du territoire régional.



Pour aller plus loin

Marc LAZENNEC, chef du service Emploi Information Métiers
@mlazennec@maregionsud.fr ☎ 04 88 73 68 17

AXE 2

GARANTIR L'ACCÈS DES PUBLICS FRAGILES AUX PARCOURS QUALIFIANTS

Les actions des Régions présentées dans les pages qui suivent visent notamment à :

- proposer des parcours de formation aux savoirs fondamentaux (savoirs de base, compétences clés et numériques) et aux compétences sociales et cognitives ;
- améliorer la fluidité des parcours pour éviter les ruptures et les abandons ;
- assurer un accompagnement pendant le parcours de formation ;
- agir contre les inégalités sociales ou territoriales et assurer l'égalité d'accès à la formation.

Ces actions ont pu être soutenues par l'État dans le cadre des pactes régionaux d'investissement dans les compétences. Elles correspondent au deuxième axe d'intervention des PRIC « Garantir l'accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés ».

Leur présentation n'est pas exhaustive. Les fiches qui suivent ont été sélectionnées pour refléter la diversité des actions des Régions au service des personnes les plus éloignées de l'emploi.

UN CONTRAT D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME

Le dispositif CARED, option CléA a été créé en 2018, à titre expérimental. Il s'agit d'un dérivé d'un dispositif de droit commun de la Région : le Contrat d'aide au retour à l'emploi durable (CARED).

LES MODALITÉS



Le CARED est un dispositif régional mis en place en complément de l'offre collective en marchés publics. Il est fondé sur des besoins en emploi précis et des projets de recrutement des employeurs. Il est présenté comme une solution de formation préalable à l'embauche. Il est mobilisable lorsque ne peuvent être actionnées ni l'offre de formation en apprentissage, ni l'offre en formations sanitaires et sociales, ni les marchés subséquents de formation pour les demandeurs d'emploi.

Dans le cadre des 8 expérimentations menées depuis 2018, une mission d'accompagnement renforcé des acteurs locaux est confiée aux Centres ressources illettrisme (CRI) par la Région.

À l'issue de ces expérimentations et d'une réflexion partagée, la rédaction d'une boîte à outils régionale a été réalisée afin de permettre à la Région d'avoir un outil d'aide à la décision pour la suite à donner au dispositif. Ces travaux ont permis de dresser un état des lieux afin de faire évoluer le dispositif et formaliser l'ensemble de la démarche nécessaire à la conclusion d'un CARED option CléA (rôle de chaque acteur à chaque étape, outils et modalités à appliquer...).

*Créé par Certif'Pro, l'association paritaire nationale des certifications professionnelles, le certificat professionnel CléA s'adresse principalement à des personnes peu qualifiées. Cette démarche de certification leur permet de rester en contact avec l'emploi.

LES OBJECTIFS

Le CARED, option CléA est une version assouplie du CARED, en direction de personnes en situation d'illettrisme afin de faire évoluer la réponse apportée aux besoins de ce type de public.

Les personnes bénéficiaires sont repérées par les entreprises ou les partenaires de l'insertion. Le dispositif leur permet de s'engager dans un parcours visant à la fois la certification CléA* et une formation « métier ». L'objectif final étant que ces personnes soient recrutées dans des entreprises partenaires de manière durable.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

Soutien financier de **95 000** euros pour la mission d'accompagnement des CRI concernés.

TERRITOIRES CONCERNÉS

La première vague d'expérimentation a concerné trois territoires : Haute-Savoie (métiers de l'industrie via l'intérim), Isère (aide à la personne) et Puy-de-Dôme (grande distribution).

La seconde vague s'étend aux territoires de l'Ardèche (agriculture), de la Drôme (BTP), de l'Ain (agro-alimentaire), de la Loire (propreté, industrie) et du Rhône (transports).



- Un dispositif fondé sur des besoins en emploi précis.
- Une solution de formation préalable à l'embauche.



Pour aller plus loin

Béatrice LAMY, responsable de l'unité Accompagnement vers l'emploi

@beatrice.lamy@auvergnerrhonealpes.fr ☎ 04 26 73 41 36



REVALORISER LES AIDES AUX STAGIAIRES... POUR FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

Trois leviers ont été identifiés pour compléter les rémunérations des stagiaires entrant en formation à la suite d'une concertation qui a mobilisé Pôle emploi, les CAF, le centre d'Information sur les droits des femmes, les missions locales, les Cap emploi et les Conseils départementaux...

En parallèle du déploiement de ces nouvelles mesures, a été mise en place une démarche d'évaluation du dispositif, réalisée par un cabinet extérieur et lancée dès le dernier trimestre 2019.



LES OBJECTIFS

La sécurisation financière du parcours de formation est une priorité pour faciliter l'accès et le maintien en formation des publics les plus éloignés de l'emploi.



LES MODALITÉS

Ces aides régionales – compléments de rémunération ont pris la forme de 3 mesures additionnelles :

- la revalorisation de la rémunération des stagiaires : à travers une augmentation de tous les barèmes de rémunération mensuelle, soit une hausse de plus de 250 euros par mois (pour atteindre un montant de 652,18 euros) pour un stagiaire en formation ne justifiant pas d'une activité de travail suffisante et de plus de 200 euros pour un mineur (pour atteindre un montant de 455 euros) ;
- la bonification des prises en charge pour les déplacements, à travers un triplement des indemnités de transport à 98,79 euros (hors travailleurs handicapés), accessible à tous les stagiaires justifiant d'une distance entre le domicile et le lieu de formation de plus de 15 km ;
- le versement de compléments de rémunération dès l'entrée en stage, sous la forme d'une aide forfaitaire d'un montant de 200 euros versée aux stagiaires entrés dans des formations agréées par la Région, qu'ils soient indemnisés ou non par Pôle emploi.

Les 2 premières mesures ont été déployées dès mai 2019, et la troisième dès septembre 2019.



Cette expérimentation et son évaluation réalisée par le cabinet Itinere, ont permis de disposer d'éléments qui ont servi de base à la revalorisation nationale de mai 2021.

Pour 78 % des bénéficiaires interrogés, la rémunération mensuelle est jugée adaptée à leur besoin.

En leur permettant de se dégager de préoccupations financières, les aides régionales permettent aux stagiaires de suivre la formation dans de bonnes conditions (note de 8/10).

Des démarches jugées simples par 81,5 % des stagiaires, pour la rémunération mensuelle et par 93,5 % pour l'aide forfaitaire à l'entrée.

Cette évaluation a aussi abouti en mai 2021, au déploiement du simulateur de rémunération.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

Plus de **15 500** par an (concernés par au moins une des trois mesures).



BUDGET

Montants prévisionnels (avant modification du règlement de mai 2021)

14 700 000 euros par an dont : 11 000 000 euros pour la

revalorisation de la rémunération, 640 000 euros pour la prise en charge des frais de déplacements, 3 100 000 euros pour l'aide forfaitaire.



Pour aller plus loin

Séverine MIGNON, directrice de la formation

✉ severine.mignon@bourgognefranchecomte.fr

☎ 03 81 61 55 85

DES SESSIONS SPÉCIFIQUES PREPA AVENIR AVANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

L'offre PREPA Avenir de la Région Bretagne s'adresse à un public peu ou pas qualifié qui a besoin d'un accompagnement soutenu dans un cadre collectif. Elle permet de construire son projet, de mieux connaître le monde professionnel et de préparer son entrée en formation qualifiante ou en emploi.

LES OBJECTIFS

Au regard des besoins en emploi des territoires et/ou des caractéristiques des publics, des sessions dites « spécifiques » peuvent être programmées en cours de marché pour proposer des réponses pédagogiques plus adaptées.

Les sessions spécifiques organisées permettent d'adapter la proposition pédagogique initiale proposée dans le cadre des formations PREPA Avenir (jeunes, adultes, FLE) en s'appuyant sur le développement de partenariats territoriaux avec des acteurs du champ de la santé, du social, du sport, de l'emploi...

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

170 parcours en 2021.



BUDGET

450 326 euros engagés en 2021.

TERRITOIRES CONCERNÉS

Ces formations sont proposées sur l'ensemble de l'année et sur un grand nombre de lieux en Bretagne.



Une offre régionale globale complétée par des sessions spécifiques pour répondre aux besoins identifiés par les territoires.

LES MODALITÉS



Les sessions spécifiques mises en œuvre jusqu'à présent ont notamment permis de développer :

- une approche « public » permettant de lever certains freins grâce à l'intervention de partenaires identifiés. Cela concerne les publics suivants : mineurs non accompagnés, jeunes parents, jeunes avec des troubles psychiques, bénéficiaires du RSA, cadres demandeurs d'emploi cadres ;
- une approche sectorielle visant à la découverte de métiers, voire l'acquisition de premiers gestes techniques dans les filières : restauration, industrie, métiers du soin, aide à la personne, bâtiment, services aux entreprises ;
- une approche pédagogique innovante utilisant des supports de remobilisation originaux, tels que les ateliers « phone repair », « C'est comme à la Radio », « Sport et bien-être ».



Pour aller plus loin

@ Lucie.leblay@bretagne.bzh

@ Yann.pinel@bretagne.bzh



UN COMBO PARFAIT FORMATION-PERMISS-REMUNERATION POUR LES JEUNES



Face à la crise sanitaire et économique pour les jeunes, la Région Centre-Val de Loire lance le Combo Parfait Jeune en cette rentrée 2021 !

Le Combo Parfait Jeune s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, faiblement qualifiés, avec peu de ressources financières et des difficultés de mobilité. Il comprend :

- l'accès à une formation pré-qualifiante ou qualifiante rémunérée du programme régional de formation ;
- une prise en charge du permis de conduire ;
- une rémunération abondée pendant la durée de la formation.



LES OBJECTIFS

- Contribuer à lever les freins d'accès à la formation des jeunes en particulier celui lié à la mobilité.
- Renforcer l'appétence et la persévérance des jeunes pour la formation professionnelle par des mesures de rémunération plus avantageuses.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

Près de **2 000** permis sur 2020, 2021 et 2022.



BUDGET

7,5 millions d'euros.



Faire sauter les blocages importants lors de l'entrée en formation que constituent le faible niveau de rémunération et le défaut de permis de conduire.



LES MODALITÉS

La formation est une action du Programme régional de formation agréée à la rémunération.

Cette aide individuelle prend en charge jusqu'à 1 800 euros, le financement de la formation au permis de conduire (code et conduite) pour un jeune âgé de 18 à 25 ans accompagné par un partenaire du Service Public de l'Emploi et qui entre sur une action de formation rémunérée du Programme régional de formation de la Région Centre-Val de Loire.

En complément du permis de conduire, le jeune bénéficie des mesures rebond : une rémunération mensuelle portée à 500 euros durant toute la durée de sa formation, une prime forfaitaire de 200 euros à l'entrée en formation et des indemnités transport ou hébergement revalorisées.



Pour aller plus loin

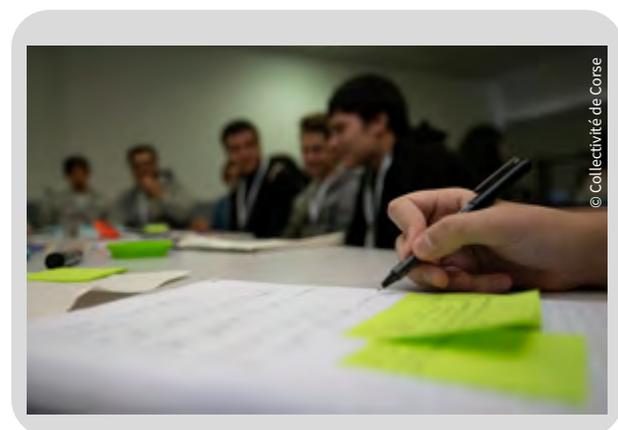
Virginie DAUDON, chargée de mission Jeunes et Mobilité

✉ virginie.daudon@centrevalde Loire.fr

☎ 02 38 70 32 27

CLÉA+ POUR CERTIFIER LES COMPÉTENCES DES STAGIAIRES

Le dispositif Cléa + utilisé par la Collectivité de Corse permet d'accompagner les bénéficiaires afin de multiplier les opportunités d'accès à l'emploi et à la formation.



Il consiste à analyser, à partir de [l'évaluation initiale CléA](#), le niveau de compétences des stagiaires à l'entrée des formations qualifiantes déployées sur le territoire. Puis à vérifier par une évaluation finale que l'offre de formation régionale qualifiante peut renforcer les compétences non maîtrisées dans un ou plusieurs domaines clés. Et enfin, à mesurer la valeur ajoutée de la maîtrise des 7 domaines clés de Cléa sur l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi.

LES MODALITÉS



L'ACTION EN CHIFFRES



30 stagiaires ont été choisis dans le cadre du dispositif Pass Pro proposé par l'[AFPA](#) au bac ou infra bac.



- Identifier des axes d'améliorations sur les référentiels de formations qualifiantes régionales.
- Réfléchir à l'apport de CLÉA comme dispositif de positionnement et de certification sur l'ensemble du territoire et notamment comme outil d'aide à l'insertion professionnelle.



Pour aller plus loin

Andrée GAFFORY, directrice de la Formation tout au long de la vie

📧 andree.gaffory@isula.corsica

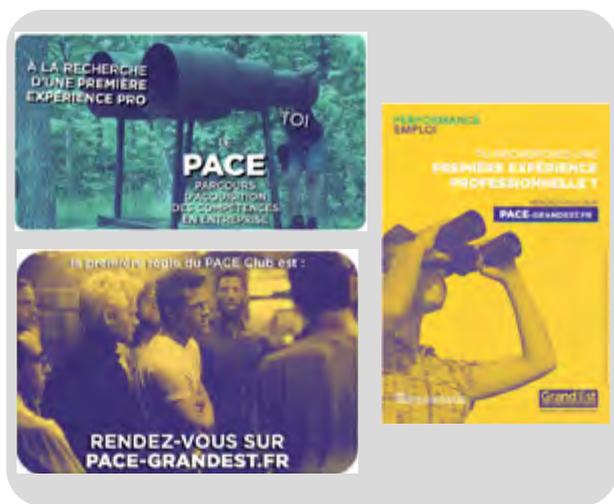
☎ 04 95 51 63 73



UN PARCOURS D'ACQUISITION DES COMPÉTENCES EN ENTREPRISE POUR LES JEUNES

La Région Grand Est, en parallèle des mesures gouvernementales (1 jeune, 1 solution), a initié un plan régional en faveur des jeunes, pour répondre aux inquiétudes et aux problématiques d'emploi de la jeunesse au sortir de la crise de la COVID-19. Le Plan Régional Jeunes comporte plusieurs actions dont le Parcours d'Acquisition des Compétences en Entreprise (PACE).

Ce dispositif permet aux jeunes, diplômés ou non, d'acquérir des compétences et une première expérience professionnelle tutorée d'une durée de six mois, au sein d'entreprises. Tout jeune âgé de 18 à 29 ans peut postuler à un stage dans le cadre du Parcours.



- Le jeune, diplômé ou non, acquiert des compétences et une première expérience professionnelle avec tutorat au sein d'entreprises pendant 6 mois.
- L'entreprise est actrice de la formation, et a une opportunité de former elles-mêmes des jeunes et de les embaucher à l'issue en contrat de travail ou en apprentissage.



LES MODALITÉS

Les entreprises doivent être implantées en Région Grand Est. Une priorité est donnée aux filières d'avenir (transition écologique, numérique, industrielle), sans exclure les secteurs qui recrutent (bâtiment, soin, santé) et ceux affectés par la crise sanitaire (hôtellerie, restauration, tourisme, évènementiel, culture).

L'objectif est de ne laisser aucun « reste à charge » pour l'entreprise accueillante. Le financement comprend :

- une aide au tutorat pour les entreprises accueillantes en fonction du niveau du jeune : 350 euros/mois au niveau infra-bac et 230 euros/mois pour un niveau bac et plus ;
- une aide mensuelle de 500 euros au jeune ;
- le financement de l'organisme en charge de l'accompagnement : 2 500 euros pour un jeune pour 6 mois.

Un groupement d'organismes a été retenu pour mettre en œuvre le PACE. Il est piloté par le GIP FTLV et compte 4 GRETA lorrains, l'AFPA, le CNAM, l'AEFT151, l'ALAJI et la Rondes des découvertes 08. Il couvre l'ensemble des 10 départements, 40 villes du Grand Est et propose 70 sites d'accueil. Il mobilise 70 personnes sur le dispositif et propose un réseau de 6 000 entreprises.



LES OBJECTIFS

- Répondre aux problématiques d'emploi émergentes en raison de la crise sanitaire pour les jeunes du Grand Est.
- Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle significative.

L'ACTION EN CHIFFRES



2 250 JEUNES BÉNÉFICIAIRES



BUDGET

17,5 millions d'euros



Pour aller plus loin

Nadia CHENAF, adjointe à la directrice de la Formation pour l'emploi, Cheffe du service Formation professionnelle, Direction de la Formation pour l'emploi

@ nadia.chenaf@grandest.fr

UNE CLASSE PRÉPARATOIRE « DÉCOUVERTE DU LITTORAL DE L'ARCHIPEL »

La classe préparatoire à l'alternance et à l'apprentissage « découverte du littoral de l'archipel Guadeloupe » s'adresse à des jeunes en situation de handicap, sans affectation scolaire ou en difficultés d'apprentissage, âgés de 15 ans et plus. Principalement issus du collège, mais aussi des instituts médico-éducatifs (IME) ou médico-professionnels (IMPro), les jeunes doivent être volontaires pour entrer dans ce parcours, sur le conseil de leur équipe pédagogique.

LES MODALITÉS



La formation se déroule sur une année scolaire dont 600 heures sont dispensées en centre et 540 heures en entreprise. Durant cette première année de formation les jeunes apprennent à se connaître, à vivre en communauté, à être autonome.

Après la formation les jeunes sont orientés principalement en deuxième année de CP2A. A l'issue des deux années un élève peut poursuivre son parcours en intégrant une classe de Découverte des Métiers par l'Alternance.

Un livret de compétences personnel et individualisé, contrat entre l'enseignant et l'élève, suit chacun des jeunes tout au long du parcours.

Des stages d'observation d'une durée hebdomadaire de 30 heures maximum permettent aux élèves d'appréhender le monde de l'entreprise et de découvrir le ou les métiers qu'ils souhaiteraient exercer. Des activités annexes permettent une meilleure adhésion : visites, ateliers ludiques (cuisine, arts visuels, jardinage, montage photos), activités sportives, arts plastiques...

Afin de faciliter l'apprentissage, une psychopédagogue accompagne les élèves. Un skipper professionnel intervient pour la découverte des métiers de la mer.

Un partenariat avec la Mutualité française et l'ARS permet d'aborder des thèmes liés à la santé et à l'hygiène de manière globale ainsi que les phénomènes de société.

Un partenariat a également été établi avec l'IMPro ES-POIR afin de favoriser l'intégration et l'insertion des jeunes provenant de cette institution.



Pour aller plus loin

Marie-Céline ETIENNE, directrice de la Formation professionnelle de l'Apprentissage, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

✉ metienne@cr-guadeloupe.fr ☎ 0 590 80 40 40

LES OBJECTIFS

- Faire découvrir ses capacités à l'élève atypique.
- Prendre ou reprendre confiance en soi.
- Définir un projet professionnel et préparer l'orientation de l'élève.

L'ACTION EN CHIFFRES



10 élèves accompagnés pendant deux ans (septembre 2020-juin 2022).



BUDGET

7 000 euros.



- Mettre en œuvre des parcours personnalisés en proposant un diagnostic partagé et en priorisant les interventions individuelles ou en petits groupes.
- Développer l'autonomie de l'élève à travers les sorties pédagogiques et susciter l'envie d'aller au-delà de ses acquis en faisant accroître sa motivation.
- Associer concrètement les parents qui participent à la définition et au suivi du parcours éducatif proposé à leur enfant.
- Proposer un parcours éducatif et professionnel adapté en lui permettant d'intégrer un stage en milieu professionnel.

UNE COUVEUSE POUR FORMER LES DEMANDEURS D'EMPLOI AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE



- Accompagnement à la certification et qualification dans les métiers agricoles et entreprises rurales.
- Initiation à la création d'entreprise agricole et rurale et accompagnement dans le processus d'installation.
- Préparation à la vie professionnelle.

La Guyane est la seule Région de France qui voit sa Surface Agricole Utile (SAU), son nombre d'exploitations et d'exploitant(e)s augmenter chaque année. Plus de 6 000 exploitations professionnelles sont recensées pour plus de 20 500 actifs. 78 % des exploitations sont situées le long du fleuve Maroni. Mais 95 % des personnes qui exercent une activité agricole en Guyane ne sont pas formées à ces métiers.



LES OBJECTIFS

- Former les demandeurs d'emploi dans le domaine agricole et rural.
- Initier la création d'entreprise agricole et rurale dans l'Ouest guyanais.
- Accompagner les bénéficiaires dans leur processus de création.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

60 participants par année, pour un total de **120** participants.



BUDGET

1,1 million d'euros dont **250 000** euros au titre du Pacte ultramarin.



LES MODALITÉS

Le dispositif Kalou se veut un outil de développement du territoire, répondant à la fois aux besoins d'accompagnement en formation des agriculteurs, mais également la nécessité de développement des commerces de proximité en milieu rural. Il vise à préparer l'accès à l'autonomie des entrepreneurs, à favoriser l'accès à l'emploi ou la création dans le secteur agricole, de l'agro-transformation et du commerce de proximité en milieu rural.

Kalou prend la forme d'une couveuse d'entreprises agricoles. Le recrutement des participants a été réalisé par le biais de Pôle emploi, la Mission locale et Cap emploi. Le dispositif a été déployé du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020, soit une durée totale de deux ans.

Durant la formation, les participants préparent les Certificats d'aptitude professionnelle agricole « Service à la personne et vente en espace rural » et « Agriculture en région chaude », ou encore le titre à finalité professionnelle « Agent de prévention et de sécurité ».

Les personnes qui n'auraient pas réussi à faire leurs preuves ou reconsidèrent leur projet d'entreprendre au terme de cette phase de test peuvent aussi valoriser leurs nouveaux savoir-faire auprès des entreprises membres de la couveuse.

Ces mêmes entreprises peuvent également délivrer des conseils, animer des formations, partager des techniques de recherche d'emploi, offrir des mises en situation ou des opportunités de stages...



Pour aller plus loin

Richard TALBOT, directeur, direction Formation professionnelle-Apprentissage

📧 richard.talbot@ctguyane.fr 📞 05 94 27 12 30

DES PARCOURS INTÉGRÉS POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN DIFFICULTÉ



Le programme de la Région Hauts-de-France propose un parcours individualisé vers une formation qualifiante éligible au compte personnel de formation (CPF) à un public de demandeurs d'emploi de longue durée et sans qualification.

LES MODALITÉS

Ciblé vers les domaines d'activité et métiers « porteurs » de la région, en lien avec les 13 contrats de branche en région, le programme propose un parcours jalonné de plusieurs étapes pédagogiques :

- consolidation des compétences clés et comportementales ;
- découverte de métiers du domaine professionnel et apprentissage des compétences techniques de base ;
- formation vers une certification éligible au CPF.

Des temps dédiés à un accompagnement social organisés durant la formation avec les référents des stagiaires (conseillers de missions locales, de Pôle emploi et des Cap Emploi, accompagnateurs socioprofessionnels des Conseils départementaux, etc.).

Une évaluation systématique permet de reconnaître les compétences transversales détenues en lien avec l'employabilité et les certifications.

Les premières actions ont démarré en juin 2021.

LES OBJECTIFS

- Permettre aux demandeurs d'emploi non qualifiés rencontrant des difficultés d'apprentissage ou d'insertion, de bénéficier d'un parcours individualisé comportant un accompagnement à caractère pédagogique, social et professionnel.
- Leur permettre d'accéder à l'emploi en obtenant une qualification reconnue, menant à un diplôme, un titre ou une certification reconnue et éligible au compte personnel de formation.

- Une association des acteurs de l'insertion et de la formation dans la construction et le suivi d'un parcours cohérent, adéquat et sans rupture, allant d'une remise à niveau à l'acquisition d'une qualification.
- La découverte de différents métiers, afin de favoriser un choix d'orientation éclairé, dans le cadre de parcours intégrés centrés sur un domaine professionnel.
- La prise en compte intégrée des freins à l'entrée en formation (information sur les formations, conditions socio-économiques, etc.).



L'ACTION EN CHIFFRES



1 400 BÉNÉFICIAIRES.



BUDGET

10 millions d'euros.



Pour aller plus loin

David CHATAL, responsable de service PRFO

© david.chatal@hautsdefrance.fr

☎ 03 74 27 03 22



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES EN INSERTION



LES MODALITÉS

La Région Île-de-France garantit déjà la gratuité des transports pour les jeunes inscrits dans l'un de ses dispositifs d'insertion et de formation professionnelles. Mais même si le territoire francilien propose un réseau de transports en commun relativement dense, tous les jeunes ne sont pas égaux dans leur mobilité, notamment ceux éloignés des centres d'emploi lorsqu'ils ne disposent pas du permis de conduire. Au-delà, certaines professions nécessitent la détention du permis de conduire pour les pratiquer. De ce fait, certains jeunes s'interdisent pour des raisons de ressources, de prévoir un parcours d'insertion professionnelle nécessitant l'obtention du permis de conduire. Il est donc proposé ici d'apporter une aide financière pour préparer et passer le permis de conduire.

Le bénéfice de l'aide concerne les jeunes, âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France, inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle, étant dans l'une des situations suivantes :

- stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans un dispositif régional de formation, ou ;
- jeunes inscrits et suivis en Mission Locale, signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis, attesté par le conseiller de la mission locale, ou ;
- demandeurs d'emploi résidant dans un quartier politique de la ville (condition vérifiable sur le site <https://sig.ville.gouv.fr/>) ou en zone rurale (définie au Pacte rural de la Région : communes de moins de 10 000 habitants hors métropole Grand Paris et communes d'un EPCI rural dont le siège est situé hors unité urbaine de Paris).

Le montant maximum de l'aide est de 1 300 euros. Elle est versée en deux fois :

- un premier versement après la réalisation des 10 premières heures de conduite, attestée par l'auto-école ;
- le versement du solde sur présentation de l'attestation préfectorale de réussite à l'examen de conduite.



LES OBJECTIFS

Lever les freins à la mobilité et favoriser l'accès à l'emploi des jeunes en insertion professionnelle.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

Plus de **5 500** jeunes.



BUDGET

8 millions d'euros

TERRITOIRE CONCERNÉ

Île-de-France



Pour aller plus loin

Agathe LEGOND, directrice mission Pacte,
Pôle Formation professionnelle et Apprentissage

© Agathe.LEGOND@iledefrance.fr ☎ 01 53 85 53 68

ATELIERS SUR LES COMPÉTENCES CLÉS ET DÉVELOPPEMENT DES POTENTIELS ET PARENTALITÉ

A La Réunion, le taux d'illettrisme s'établit à 22,6 % pour la population de 16 à 65 ans, contre un taux de 7 % en France métropolitaine. Avec quelque 116 000 personnes en situation d'illettrisme, l'action préparatoire à la qualification et à l'insertion « Ateliers Compétences Clés » a pour finalité d'encourager le public à la maîtrise des compétences de base (numérique, communication écrite et orale, calcul).



Amener à l'acquisition des compétences de base de façon transversale via des supports thématiques.



LES MODALITÉS

Les ateliers spécifiques de développements des potentiels s'articulent autour des thématiques telles que le développement durable (recyclage des objets de la vie quotidienne), la créativité (scrapbooking, création d'album), la couture création de masques en tissus.

La spécificité des ateliers Parentalité consiste en l'animation de débats sur la parentalité : « Cafés des parents », atelier d'écriture « journal de centre », accompagnement des enfants à la scolarité.

Ces ateliers consistent à faire émerger des projets professionnels, qui pourraient être validés par la période d'immersion en entreprise.

Les ateliers alternent séances de travail en collectif, en semi-collectif et en individuel. Cette alternance des modalités d'apprentissage permettra de dynamiser la formation et de varier la démarche pédagogique pour une meilleure adaptation du public.

PUBLIC VISÉ : publics fragiles et les plus éloignés de l'emploi, personnes ne disposant pas des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne.



Pour aller plus loin

Direction Formation Professionnelle

☎ 02 62 92 47 50

LES OBJECTIFS

- Encourager la consolidation des savoirs de base en permettant à des personnes en situation d'illettrisme de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit et de consolider les compétences de base.
- Permettre aux stagiaires d'envisager une insertion sociale puis professionnelle.
- Favoriser un parcours de formation préqualifiant et qualifiant.

L'ACTION EN CHIFFRES



45 STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRES
(3 Groupes de 15).



BUDGET **203 195** euros.



MAÎTRISE DES COMPÉTENCES CLÉS OPTION : INSERTION PAR LE SPORT

La Martinique compte un nombre important de jeunes au chômage ; en 2020 on dénombrait 5 700 jeunes de 15-29 ans sans emploi soit 29 % de la DEFM et parmi eux, une fraction non négligeable de jeunes NEETS. Un millier de jeunes seraient en situation de décrochage. Ces jeunes cumulent les freins et ne semblent pas trouver de centres d'intérêt.

Aussi pour les remobiliser en amont de toutes actions de formations qualifiantes et leur redonner l'envie de se définir un objectif et de formuler un projet il a été retenu dans le cadre du Pacte de mettre en place au titre de l'axe 1 une action répondant :

- aux besoins de compétences dans le domaine de l'animation et de l'encadrement des activités sportives ;
- aux attentes des différents publics.

Outre les apports théoriques et physiques ainsi que les stages pratiques en situation professionnelle, cette action intègre différents niveaux d'acquisition au rang desquels :

- l'élaboration du projet professionnel ;
- la validation du BAFA ;
- la validation du PSC1.

LES OBJECTIFS

- Favoriser et consolider l'apprentissage et la maîtrise des savoirs de base.
- Accompagner à la formalisation d'un projet professionnel.
- Sensibiliser à l'ensemble des connaissances et compétences liées à l'animation et l'encadrement des activités sportives.
- Acquérir les compétences nécessaires pour l'entrée en formation qualifiante.

LES MODALITÉS

- Réflexion avec l'Institut Martiniquais du Sport organisme satellite de la CTM sur le plan d'action à déployer dans le domaine du sport.
- Discussion avec le pôle emploi pour le repérage des publics cibles.
- Elaboration des contrats de prestation de service.
- Validation par l'assemblée de Martinique.



Afin de répondre au défi de l'insertion des jeunes très éloignés de l'emploi, la collectivité territoriale de Martinique a fait le choix de s'appuyer sur la pratique sportive en tant que support éducatif. Le sport permettant les échanges, la convivialité, l'intégration sociale a vocation à faciliter le dépassement de soi et à favoriser la remobilisation dans le cadre d'une démarche de projet.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES : **36**



BUDGET

137 400 euros.

TERRITOIRES CONCERNÉS

L'ensemble du territoire.



Actions menées sur la période 2019 2020.

Pour aller plus loin



Viviane WHITTINGTON, directrice de la Formation professionnelle et apprentissage

✉ viviane.whittington@collectivitedemartinique.mq

☎ 05 96 59 63 38

L'HABILITATION DE SERVICE PUBLIC POUR INSÉRER LES PERSONNES SANS QUALIFICATION



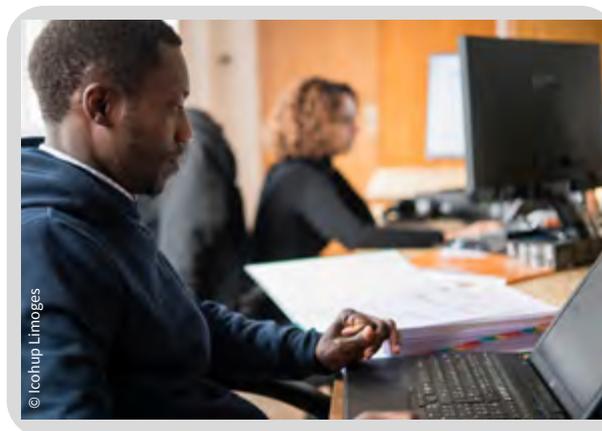
LES MODALITÉS

Grâce à l'habilitation de service public mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine, les demandeurs d'emploi sans qualification se voient proposer, au plus proche de leur lieu de vie, des parcours de formation adaptés à leurs besoins. L'objectif est d'acquérir les compétences de base indispensables à leur intégration professionnelle et sociale :

- la lecture et l'écriture ;
- les compétences multilingues (anglais/espagnol) ;
- les mathématiques, sciences et technologies ;
- le numérique ;
- les compétences personnelles et sociales ;
- la citoyenneté ;
- l'entrepreneuriat ;
- les compétences relatives à la sensibilité et l'expression culturelle.

Cette action se traduit par la mise en œuvre de trois parcours :

- « Lire écrire agir » pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme en appui sur les situations professionnelles ;
- « Français Langues Étrangères » ;
- « La palette des savoirs » pour renforcer les savoirs de base des usagers.



LES OBJECTIFS

- L'acquisition et la maîtrise des savoirs de base pour les personnes en difficulté d'insertion et/ou d'apprentissage en vue d'une insertion durable.
- L'accessibilité sans condition aux actions de formation et sur l'ensemble du territoire.
- La projection vers un dispositif qualifiant.

L'ACTION EN CHIFFRES



STAGIAIRES BÉNÉFICIAIRES :
13 000 par an.



BUDGET

96 millions d'euros sur 4 ans.



Modalité innovante d'achat, l'habilitation de service public permet d'agréer des opérateurs pour la mise en œuvre. La diversité des opérateurs habilités et leur ancrage territorial permettent de toucher un public très fragilisé, notamment les personnes en situation d'illettrisme.



Pour aller plus loin

Clémence AUDEBEAU, chargée de mission

📧 HSP-Socle@nouvelle-aquitaine.fr 📞 05 57 57 55 94



BADGER LES COMPÉTENCES POUR RECONNAÎTRE LES SAVOIRS INFORMELS

« La Normandie badge les compétences » vise à déployer un écosystème de reconnaissance des compétences et des potentialités, valorisable par les personnes auprès des opérateurs de l'emploi et de la formation (entreprises, opérateurs du conseil en évolution professionnelle, organismes de formation) en s'appuyant sur les badges délivrés par les structures qui accompagnent les publics.



LES MODALITÉS

Ce projet s'articule autour de quatre étapes principales :

- l'élaboration de « méta-badges Région », reconnaissant les badges délivrés par les structures sur les territoires et dont le contenu est en cohérence avec les compétences reconnues par la Région. Quatre méta-badges concernant les compétences informelles (communiquer, organiser, s'adapter, s'intégrer) sont actuellement déployés ;
- la mobilisation des méta-badges dans les parcours de formation (positionnement allégé à l'entrée en formation, outillage de la formation « par blocs de compétences ») ;
- l'intégration des méta-badges Région sur la plateforme numérique Emploi'NORMANDIE favorisant le recrutement par compétences ;
- des actions de sensibilisation à la mobilisation des badges dans les pratiques professionnelles des structures (programme de professionnalisation porté par le CARIF, actions spécifiques portées par le Dôme - CSTI normand).

Un travail est entrepris pour reconnaître *via* de nouveaux metabadges, les compétences techniques particulières et les compétences numériques.



LES OBJECTIFS

- Favoriser la reconnaissance, l'appropriation et la mobilisation des compétences acquises par les demandeurs d'emploi.
- Favoriser l'accès à la formation qualifiante.
- Outiller le recrutement par compétences.



© Région Normandie

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

200 000 euros.



- La constitution d'une communauté normande de structures qui badgent les compétences des personnes qu'elles accompagnent.
- Une cohérence et une reconnaissance des badges les plus pertinents émis par les acteurs de l'emploi et de la formation.
- Une démarche de reconnaissance des compétences qui s'appuie sur un outil facilement mobilisable pour les publics.



Pour aller plus loin

Audrey DMITROFF, chargée de projets du service des formations qualifiantes

📧 audrey.dmitroff@normandie.fr 📞 02 31 06 78 56

DES SOLUTIONS À TOUTES ET À TOUS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Une expérience de plus de 10 ans en matière de formation à distance permet à la Région Occitanie de proposer cette offre e-formation. Elle est destinée à des publics éloignés de l'emploi, avec un taux de réussite équivalent aux formations présentielles.

Concrètement, les stagiaires, quel que soit leur lieu d'habitation, suivent une même formation à distance en alternant 3 trois lieux de formation :

- leur domicile ;
- le tiers-lieux Occitanie e-formation où ils doivent se rendre régulièrement ;
- le site du prestataire de formation, qui réunit tous les stagiaires en présentiel au moins 2 fois par session de formation.



L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

1 200 stagiaires concernés pour **123** actions de formation différentes à distance, **3 000** demandeurs d'emploi sur l'offre en ligne.



BUDGET

6,3 millions d'euros par an.

TERRITOIRES CONCERNÉS

39 sites de proximité.



- Pour les demandeurs d'emploi, une plus grande égalité dans l'accès à la formation, pour se former partout et tout le temps.
- Pour les opérateurs de formation, une refonte des scénarios pédagogiques, un accompagnement renforcé des formateurs et une montée en compétences sur le thème de la digitalisation.



LES OBJECTIFS

- Etoffer l'offre de formation pour proposer des formats diversifiés aux demandeurs d'emploi en Occitanie.
- Poursuivre l'impulsion donnée en région en faveur des pédagogies innovantes.
- Renforcer l'égalité d'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi éloignés de l'offre de formation, peu mobiles.



LES MODALITÉS

Les modalités pédagogiques alternent :

- des séances synchrones où le formateur est connecté via la classe virtuelle constituée de l'ensemble des stagiaires, les stagiaires bénéficient ensuite d'un accompagnement renforcé via du tutorat ;
- des séances asynchrones où le stagiaire travaille seul, à distance et à partir d'un programme transmis par le formateur.

Lancé en mars 2019, ce dispositif a été complété en 2020 par une offre et qui répond à un public plus autonome : l'offre 100 % en ligne



Pour aller plus loin

Isabelle MAZENQ, responsable du service Qualifications professionnelles

@ isabelle.mazenq@laregion.fr ☎ 05 61 39 63 14



UNE PRÉPARATION AU PERMIS DE CONDUIRE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI



LES MODALITÉS

Face à la crise sanitaire et économique qui touche particulièrement les jeunes demandeurs d'emploi, la Région Pays de la Loire a lancé le dispositif « PREPA Permis de conduire » en janvier 2021.

Ce dispositif consiste en un soutien financier (jusqu'à 1 600 euros) pour acheter une formation de préparation au passage du permis B. Il permet ainsi de compléter les droits acquis sur le Compte personnel de formation (CPF) du bénéficiaire en l'abondant, dans le but de couvrir totalement les frais liés à cette préparation. Le bénéficiaire peut ne pas avoir de droits sur son compte.

LES OBJECTIFS

Permettre à des jeunes demandeurs d'emploi de premier niveau de qualification de se former pour obtenir leur permis de conduire et lever ainsi les freins à l'accès à la formation professionnelle comme à l'emploi.

L'obtention du permis de conduire, comme disposer d'un véhicule, représentent des conditions souvent indispensables pour se rendre en formation et accéder à l'emploi, en particulier pour exercer un métier dans les secteurs en tension :

- « Service à la personne » pour réaliser des tournées ;
- « Construction » pour rejoindre l'atelier ou le chantier ;
- « Inter-Industrie » pour se rendre sur des sites de production ;
- « Transports de marchandises et de personnes » pour rejoindre le dépôt à des horaires ou les transports publics n'opèrent pas ;
- « Médico-social » pour se rendre en horaires décalés à l'hôpital ou en EHPAD ;
- « Intérim » pour aller sur les différents lieux de mission...

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

7 000 jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.



BUDGET

11,2 millions d'euros.

Ces contraintes de mobilité dans l'exercice du métier s'appliquent dès le stage en entreprise et constituent de facto des prérequis pour entrer en formation.

L'achat de formation est réalisé par le futur bénéficiaire via l'application « MonCompteFormation » auprès de l'auto-école de son choix. L'abondement financier de la Région est engagé automatiquement sur cette application si le jeune répond aux critères et qu'il le sélectionne.

Déployé en janvier 2021 pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans avec un niveau infrabac, le dispositif a été élargi à tous les niveaux de formation.



L'obtention du permis de conduire représente une condition souvent indispensable pour se rendre en formation et accéder à l'emploi, en particulier pour exercer un métier dans les secteurs en tension.



Pour aller plus loin

Renaud MOUTARDE, directeur de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

📧 renaud.moutarde@paysdelaloire.fr ☎ 02 28 20 54 11



CRÉATION DE PLACES D'AIDES-SOIGNANTS EN APPRENTISSAGE



La Région a souhaité répondre, par le biais d'une expérimentation, aux besoins en emploi des jeunes en proposant la création et la prise en charge financière de la formation de 100 places en apprentissage, dans la fonction publique hospitalière et en établissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

En effet, les employeurs publics rencontrent de forts besoins mais ils ne disposent pas de fonds pour financer le coût pédagogique de la formation. Cela qui freine souvent le développement de l'apprentissage dans ces établissements. Cette expérimentation a été construite par la Région en associant ses partenaires l'ANFH, la FHF et l'ARS.



LES MODALITÉS

La Région va s'appuyer sur le centre de formation d'apprentis régional « hors les murs » dédié aux métiers du soin, dont l'organisme gestionnaire est Interfed santé social, pour l'ensemble de la région.

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier Provence-Alpes-Côte d'Azur apportera son soutien à cette expérimentation à travers la prise en charge d'une partie du salaire des apprentis.

Une convention cadre tripartite régit les relations entre la Région, Interfed Santé Social (organisme gestionnaire du « centre régional de formation en alternance des métiers de l'hospitalisation » et seul centre de formation d'apprentis régional hors les murs dédié aux métiers du soin pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), et l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier Provence-Alpes-Côte d'Azur pour ces deux promotions.



LES OBJECTIFS

- Répondre aux besoins en emploi des jeunes en proposant la création et la prise en charge financière de la formation.
- Ouvrir de nouvelles places de formation dans un secteur en tension.
- Cette expérimentation permet un recrutement de proximité, une meilleure adaptation au poste et constitue un moyen efficace de fidéliser le personnel.



- Ouverte aux jeunes et demandeurs d'emploi, cette expérimentation est l'occasion de renforcer leurs compétences et de sortir avec un diplôme d'État pour lequel le taux d'insertion est de 100 %.
- Elle permet également aux employeurs publics de répondre à leurs besoins en personnels formés, avec un temps de présence des personnes en contrat d'apprentissage grâce à l'alternance.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

100 places ouvertes pour 2021 et 2022.



BUDGET

638 100 euros sur deux ans.



Pour aller plus loin

Véronique DERDERIAN, cheffe du service Formations Sanitaires et Sociales

vderderian@maregionsud.fr ☎ 04 91 57 69 13

AXE TRANSVERSE

S'ENGAGER DANS LA MODERNISATION DES CONTENUS

Les actions des Régions présentées dans les pages qui suivent visent notamment à :

- faire émerger de nouvelles approches de diagnostic basées sur la data emploi et de nouvelles approches prospectives ;
- développer de nouvelles ingénieries de parcours intégrés et sans couture de l'amont à la qualification jusqu'à l'insertion, moderniser les approches pédagogiques, mobiliser les outils numériques et favoriser les démarches multimodales ;
- favoriser le développement de nouvelles approches collaboratives apprenantes, communautés apprenantes, écosystèmes collaboratifs, dispositifs d'apprentissage par l'expérience, d'entreprises apprenantes... ;
- inscrire l'accompagnement pendant la formation dans une approche pédagogique intégrée.

Ces actions ont pu être soutenues par l'État dans le cadre des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC). Elles correspondent à l'axe transverse des PRIC « S'engager dans la modernisation des contenus, des modes de mise en œuvre de la formation ».

Leur présentation n'est pas exhaustive. Les fiches qui suivent ont été sélectionnées pour refléter la diversité des actions des Régions au service des personnes les plus éloignées de l'emploi.

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES ET QUALIFIER LA MAIN-D'ŒUVRE

La crise sanitaire a modifié en profondeur les carnets de commandes des entreprises. Tandis que certaines ont subi une baisse d'activité, d'autres ont fait face à des besoins de main-d'œuvre importants et urgents et, souvent, difficiles à pourvoir.

LES OBJECTIFS

Pour apporter en continu des réponses aux besoins de l'économie dans chaque département et ne pas laisser une offre d'emploi sans réponse, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé la création de Comités Région Pour l'Emploi (CRPE).

LES MODALITÉS

Quinze CRPE ont donc été institués à partir de septembre 2020, soit à minima 1 sur chacun des 12 Départements, et 2 sur l'Isère et la Loire. Leur mise en place s'est inscrite dans le cadre de l'expérimentation du pilotage régional de la formation professionnelle de Pôle emploi. Les CRPE sont présidés par un élu régional et la Direction territoriale de Pôle emploi. Ils regroupent l'État (DREETS), les représentants locaux des employeurs (MEDEF, CPME et U2P), les chambres consulaires ainsi que l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

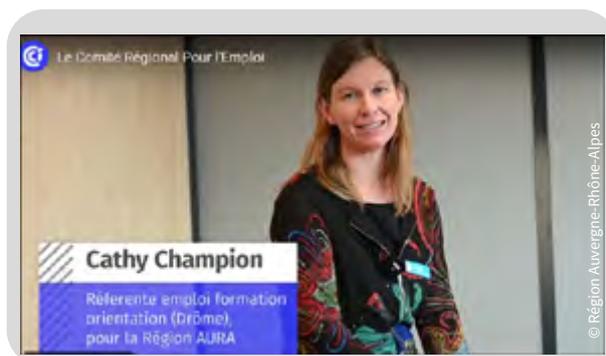
Dans le top 10 des recrutements difficiles, se trouvaient des emplois de téléconseillers (Allier), d'ouvriers maroquiniers (Puy-de-Dôme, Allier, Rhône), une grande variété d'emplois industriels (techniciens de maintenance, opérateurs, fraiseurs...), ainsi que des besoins importants dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, sans oublier le numérique et les services à la personne.

Les solutions les plus fréquentes sont la mise en relation entre entreprises et candidats puis la mise en place

de formations (formation sur poste de travail ou formation qualifiante). Pour environ 200 projets, la formation faisait partie de la réponse. Le plus souvent la formation attendue relève de formation sur poste.

Globalement, les CRPE ont révélé la grande élasticité des créations d'emplois face aux règles sanitaires. Sur certains projets et secteurs professionnels, les CRPE ont été déclencheurs d'opérations ciblées de promotion des métiers ou des emplois (job dating, petits-déjeuners employeurs, Facebook live...).

L'autre effet des CRPE, c'est d'accroître les liens entre équipes Pôle emploi et Région, et d'essayer les bonnes pratiques.



L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES : Depuis leur mise en place en septembre 2020, ce sont plus de **4 000** offres d'emploi qui sont remontées au sein des CRPE. Pour **1 400** une réponse a été apportée et pour **1 150** une réponse est en cours de mise en œuvre.



Pour aller plus loin

Ludovic POMMARET, responsable de l'unité Animation régionale

✉ Ludovic.pommaret@auvergnerhonealpes.fr

☎ 04 73 31 75 95



- Faire émerger les offres d'emploi locales non référencées par Pôle emploi, avec des projets de recrutement remontés directement par les représentants des employeurs.
- Des circuits de décisions au plus rapide et au plus près du terrain.



DES PARCOURS DE FORMATION PAR BLOCS DE COMPÉTENCES DANS LE SERVICE A LA PERSONNE

Afin de répondre à la fois, à la forte tension sur les recrutements dans le secteur du Service à la personne, qui va s'accroître à l'avenir au vu du vieillissement de la population, ainsi qu'à la nécessaire qualification des personnels accompagnant des personnes aux situations de santé complexes de plus en plus dépendantes, la Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité travailler spécifiquement sur ce domaine sensible. Ainsi, de nombreux groupes de travail ont été lancés en 2020, avec les entreprises et branches de ce secteur, ainsi qu'avec les Conseils départementaux, afin d'aboutir à [la mise en place d'une expérimentation de « 8 Plateformes territoriales de formation – Service à la personne » définies en blocs de compétences et modules additionnels](#), avec validation via des certifications partielles ou complètes. Celles-ci ont été déployées dès le mois de mai 2021, sur tous les départements de la Bourgogne-Franche-Comté, sur la base d'un groupement de commande avec les 5 OPCO du secteur, destinées à un public mixte : salariés et personnes en recherche d'emploi.



- Apporter une nouvelle réponse formation aux besoins en compétences des secteurs en tension
- Répondre aux besoins de recrutement et d'adaptation des compétences des entreprises par des parcours adaptés
- Modifier les contenus des formations, pour s'adapter aux évolutions des métiers (technologiques, numériques, environnementales...)
- Rendre les formations attractives, sur ces secteurs en tension et en difficulté de recrutement.



LES OBJECTIFS

- Répondre aux besoins d'interventions de qualité, à destination des personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Répondre aux besoins de recrutement et d'adaptation des compétences des entreprises par des parcours adaptés.
- Mobiliser la coopération entre les organismes de formation afin de développer des synergies territoriales.
- Développer le partenariat entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi vers les métiers du service à la personne, en lien étroit avec les Conseils départementaux.

LES MODALITÉS



Mise en place d'un groupement de commande avec la Région et les 4 OPCO-OPCA du secteur (OPCO Santé, Uniformation, OPCO EP, ANFH), en partenariat avec les Conseils départementaux

Lancement d'un marché commun innovant, sur la base de 8 plateformes de formations, composé d'un parcours socle et de 19 modules complémentaires répondant localement aux besoins en compétences des entreprises du secteur et des apprenants.

Le parcours socle est obligatoire pour toutes les personnes en recherche d'emploi (hors VAE). Pour les salariés, les modules sont accessibles en fonction des besoins, ce qui permet un mixage des publics au sein des plateformes de formation. Des certifications partielles voire totales sont proposées, dès qu'elles sont possibles.

Cette démarche en blocs de compétences a également été conduite dans d'autres secteurs prioritaires ([tourisme, BTP, maintenance...](#)).



Pour aller plus loin

Séverine MIGNON, directrice de la formation

✉ severine.mignon@bourgognefranchecomte.fr

☎ 03 81 61 55 85

L'ACTION EN CHIFFRES



Plus de **123 600** heures de formation par an.

TERRITOIRES CONCERNÉS

8 lieux plateformes de formation dans chacun des départements.



DES TIERS LIEUX POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION À DISTANCE



LES OBJECTIFS

Afin de garantir à tous ses stagiaires les mêmes chances de réussite, la Région Bretagne souhaite leur favoriser l'accès à des lieux d'accueil en proximité. Ceux-ci leur permettront :

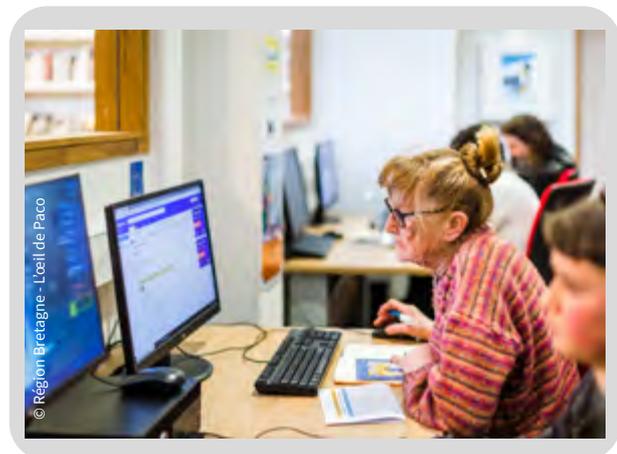
- d'accéder à des conditions de travail optimales ;
- de rompre l'isolement, en offrant par exemple l'opportunité de côtoyer d'autres acteurs du territoire qui en font la vitalité (salariés en télétravail, indépendants, autres personnes en formation, porteurs de projet, institutions, associations, entreprises...).

Par extension, ces lieux pourront proposer d'accueillir ou d'apporter des solutions pour déployer des ateliers de formation délocalisés pour les personnes en recherche d'emploi du territoire, notamment PREPA et QUALIF Emploi.



Des lieux de proximité d'accueil et d'accompagnement du public.

Des lieux d'animation partenariale.



© Région Bretagne - L'œil de Paco



LES MODALITÉS

La Région a lancé en 2021 un appel à projets auprès des EPCI désireux d'offrir aux habitants de leur territoire un contexte favorable à l'accès à la formation professionnelle continue dans les tiers-lieux (espaces de travail partagés et collaboratifs). Les projets peuvent être présentés tout au long de l'année.

Chaque projet pourra se voir attribuer une dotation maximum de 30 000 euros. Le financement régional ne pourra pas couvrir plus de 70 % du budget mobilisé pour mener à bien l'action. Le financement régional ne vise pas à soutenir de l'équipement informatique.

FOCUS sur « La Canopée » à Janzé (Ille et Vilaine)

Le territoire rural de Roche aux Fées Communauté constate la présence d'un public éloigné voire très éloigné de l'emploi, marqué par des freins périphériques importants en termes de mobilité, de compétences ou d'accès à des équipements numériques. Afin de répondre à ces problématiques, il souhaite faciliter l'accès à la formation professionnelle en proposant un lieu d'accueil de proximité au sein du Tiers Lieu « La Canopée » à Janzé. Celui-ci offre aux usagers un lieu d'accueil et d'accompagnement au plus près de leur domicile, avec des conditions optimales de connexion, d'accès à du matériel et de prise en main des équipements.

L'objectif est également de travailler avec les organismes de formation pour accueillir des sessions de formations PREPA Avenir et QUALIF Emploi financées par la Région. L'accompagnement proposé vise également à rompre l'isolement des personnes et à favoriser le partage avec les autres usagers du lieu (professionnels, porteurs de projets) ainsi que le lien avec les partenaires de l'emploi et de la formation (invités à faire des permanences au sein du Tiers Lieu).



Pour aller plus loin

Cécilia GOURGUES : @cecilia.gourgues@bretagne.bzh

Tangi DE ROCHEFORT : @tangi.derochefort@bretagne.bzh



UNE PLATEFORME POUR IDENTIFIER LES BESOINS EN COMPÉTENCES DES ENTREPRISES

La création d'une « Plateforme compétences » par la Région Centre-Val de Loire a pour ambition une meilleure identification des besoins en compétences des entreprises dans le temps, une communication sur les opportunités d'emploi et l'adaptation des formations proposées par les opérateurs publics pour répondre aux besoins des entreprises.



LES OBJECTIFS

Recueillir les besoins en compétences au grain le plus fin (compétences techniques, comportementales, transversales...) par métier et à l'échelle d'une zone d'emploi afin de :

- mieux identifier les compétences dont les entreprises ont besoin et ainsi mieux y répondre ;
- mieux communiquer sur les opportunités d'emploi sur la zone d'emploi et valoriser les métiers qui recrutent ;
- mettre en relation les entreprises avec les acteurs de l'emploi ;
- construire des réponses de formation adaptées aux besoins exprimés...



LES MODALITÉS

Le projet se décompose en 3 axes :

- la mobilisation et l'accompagnement des entreprises via la création de clubs de compétences de proximité ;
- la mobilisation et la professionnalisation des acteurs locaux au service du développement ou de l'accompagnement des entreprises. Un réseau local se déploie dès 2019 afin de coordonner les pratiques de recueil des besoins en compétences, de rationaliser et d'optimiser les interventions auprès des entreprises visitées ;
- la création d'une plateforme de recueil des besoins en compétences avec la création d'une grille de compétences par métier et par territoire en s'appuyant sur une nomenclature propre et sur un moteur d'analyse sémantique. Cette plateforme croise les descriptifs métiers collectés sur le terrain avec des données des annonces de recrutements en région.



Témoignage



Sophie Betoïn, Responsable RH, Laboratoires Chemineau : « *J'ai eu le plaisir de participer au club des compétences. Cela nous a permis d'avoir une rencontre avec nos pairs pour échanger sur le sujet des compétences. On recueille des bonnes pratiques également. Cela nous permet d'avoir un accompagnement, de ne pas rester dans nos entreprises, seuls. On a aussi pu partager nos difficultés face à la Covid.* ».



EVOLUTIONS RÉCENTES

Des travaux sont engagés pour constituer des références d'entreprises passées par l'identification de besoins en compétences et donner envie aux acteurs de se servir de l'outil. L'essaimage de l'outil développé en Centre-Val de Loire vient de débuter avec la mise en place d'un partenariat avec le CARIF-OREF Bourgogne Franche Comté. En parallèle, des travaux sont en cours avec Pôle Emploi sur l'usage du ROME 4.0. Ce travail d'envergure permettra de bénéficier d'une lecture homogène et automatisée des jobs boards, mais aussi des formations et du recueil des données directement en entreprise.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

50 entreprises en 2022.



BUDGET

3,1 millions d'euros sur 4 ans.

TERRITOIRES CONCERNÉS

Orléans, Pithiviers, Châteauroux, Bourges, Dreux, Tours, Chinon, Montargis, Gien, Amboise-Château-Renault.



Pour aller plus loin

Amélie DUMAS, cheffe de projets
@ a.dumas@alfacentre.org

UN PROJET D'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA GESTION DES DÉCHETS

Le plan d'action pour la réduction et le traitement des déchets ménagers en Corse nécessite des personnels formés.

La Collectivité de Corse répond aux attentes des collectivités en formant des personnes capables de répondre aux missions d'organisation et d'animation d'une collecte sélective efficace.

LES MODALITÉS



La Collectivité de Corse a établi une première action expérimentale avec l'AFPA. L'éco-centre AFPA de Corte s'est montré force de proposition dans le cadre d'une réflexion collective associant élus, institutionnels, organismes de formation et Pôle emploi.

Cette première action est conçue comme un point d'entrée vers une offre de services plus large à construire dans le secteur de la valorisation des déchets.

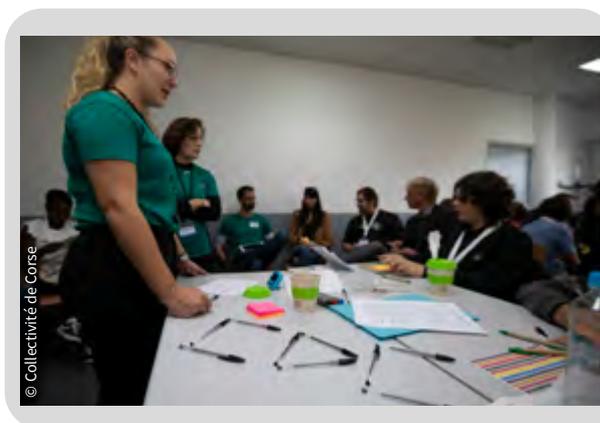
Le projet a en effet pour ambition de poser les bases de la création d'une Ecole des Métiers de la Gestion des Déchets au sein de l'AFPA, en prévision de la création de nouveaux emplois dans ce secteur d'activité.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

12 demandeurs d'emploi ont pu bénéficier de cette formation au centre AFPA de Corte.



Pour aller plus loin

Andrée GAFFORY, directrice de la Formation tout au long de la vie

✉ andree.gaffory@isula.corsica

☎ 04 95 51 63 73



ACCOMPAGNER L'ÉCOSYSTÈME À L'ÉVOLUTION ATTENDUE DE L'OFFRE DE FORMATION



- Une offre de formation plus agile au service de l'économie d'un territoire.
- Une offre plus attrayante pour le public pour des parcours sur mesure, plus courts et plus efficaces.

La Région Grand Est, dans le cadre du PACTE et suite aux premières expérimentations liées à l'évolution de son offre de formation, a souhaité proposer un accompagnement aux organismes de formation de son territoire pour accélérer le changement et la montée en compétences de ces derniers.

Cet accompagnement s'adressera aux organismes de formation qui manifesteront le besoin d'un apport en compétences externes pour faire évoluer leur organisation et leur offre de formation en réponse à la stratégie régionale de formation.

LES MODALITÉS



Au préalable, une étude de recensement des besoins (10 entretiens individuels + 1 table ronde + 402 enquêtes téléphoniques) a été menée, de mai à juin 2021, auprès de 412 organismes de formation. En particulier, les organismes ont exprimé des besoins d'accompagnement afin d'organiser leur offre de formation par compétences, et la nécessité de faire évoluer leur modèle économique face à l'individualisation de la formation.

Cette démarche de soutien à l'innovation et à la modernisation de l'appareil de formation doit permettre aux organismes de formation de :

- concevoir de nouvelles approches de l'organisation et de la programmation de la formation ;
- intégrer les sciences cognitives dans les approches pédagogiques personnalisées des apprentissages ;
- promouvoir des approches innovantes centrées sur les besoins de l'individu dans l'intention de personnaliser la formation ;
- favoriser la modernisation des approches pédagogiques en lien avec la modularisation des parcours, par la réingénierie des contenus et l'utilisation d'outils adéquats, notamment le numérique ;
- proposer des parcours individualisés (en entrées, sorties de formation, et en durée) ;
- développer les liens avec le monde économique et les entreprises ;
- développer des outils d'évaluation.

En août 2021, un appel à manifestation d'intérêts a été lancé pour recueillir les projets des organismes de formation souhaitant être accompagnés, ainsi qu'un appel d'offres pour retenir le prestataire de l'accompagnement.



LES OBJECTIFS

- Favoriser l'accélération de la transformation de l'appareil de formation pour augmenter la valeur ajoutée et l'efficacité des parcours de formation.
- Permettre aux organismes de mieux répondre aux enjeux de la formation professionnelle et de s'adapter aux évolutions.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

412 organismes de formation contactés pour l'étude qualitative et quantitative. **140** organismes à retenir pour la prestation d'accompagnement.



BUDGET

6 millions d'euros.



Pour aller plus loin

Nadia CHENAF, cheffe du service Développement des formations initiales, continues et de l'apprentissage
 @ nadia.chenaf@grandest.fr

UNE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION

L'université numérique de la Région Guadeloupe vise à accompagner les organismes de formation à la diversification de leurs méthodes pédagogiques, tout en respectant le contexte sanitaire. Lancé par la Région, ce service sera animé au jour le jour par le CARIF OREF.



- Garantir un niveau de compétences, voire une amélioration du positionnement concurrentiel (amélioration de l'offre de service, métrologique, outils, positionnement, expertise, diversification...).
- Mutualisation entre le CARIF OREF et la Région. Acquisition, mise en place par la Région. Animation, suivi, mise à jour, par le CARIF OREF.



LES OBJECTIFS

- S'engager dans la modernisation des contenus et des modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement pendant les formations/ innover dans les territoires.
- Assurer la professionnalisation des acteurs de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle, par la mise en place une plateforme intuitive et collaborative d'e-learning.

LES MODALITÉS



L'université numérique met à disposition une multitude de parcours de formation, structurés en modules (formations courtes, certifiantes, diplômantes, ...). Chaque module peut comprendre plusieurs chapitres ou thèmes et chaque chapitre donner lieu à des leçons à diffuser en e-learning.

Les leçons constitutives de diverses séquences d'apprentissage devront prendre en compte la forme d'une mallette pédagogique, composée de :

- une évaluation pédagogique ;
- une ou plusieurs leçons, réunissant plusieurs techniques d'animation (contenu multimédia et interactif...);
- une évaluation post-formation par séquence et en fin de module (Exercices, Quiz, QCM, Test vrai/faux...);
- les ressources pédagogiques téléchargeables et imprimables ;
- un service de tutorat.

Le marché en vue de réaliser cette plateforme a été lancé en septembre 2021 et sa mise en œuvre doit s'étaler jusqu'en 2022.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

1 million d'euros.



© Guadeloupe



Pour aller plus loin

Marie-Céline ETIENNE, directrice de la Formation professionnelle de l'Apprentissage, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

@ metienne@cr-guadeloupe.fr ☎ 0 590 80 40 40

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DIGITALE DE L'APPAREIL DE FORMATION

La Région Hauts-de-France a conçu un dispositif d'accompagnement reposant sur la mise à disposition des organismes de formation d'un appui conseil à la transformation et d'une capacité technologique de conception et production de contenus numérisés et de parcours hybrides.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat de branche « formation professionnelle » et dans l'axe transverse du Pacte régional d'investissement dans les compétences. Il vise à accompagner environ 150 organismes de formation sur deux années.

Il est initié par la Région dans une logique de complémentarité avec d'autres dispositifs existants dont le Laboratoire d'innovation en formation, le dispositif Format Innovation, le projet Mut Eco porté par l'OPCO AKTO, le Programme d'investissements d'avenir porté par la Fédération de la Formation professionnelle.

LES MODALITÉS

Tout organisme de formation des Hauts-de-France peut faire acte de candidature pour entrer dans ce dispositif d'appui à la transformation et bénéficier à coût zéro :

- d'un diagnostic-actions réalisé par un cabinet conseil spécialisé en Digital Learning ;
- d'un appui à la définition d'un nouveau cap et d'une trajectoire projet selon son niveau de maturité ;
- d'un accompagnement à la construction d'une feuille de route articulée autour de plusieurs chantiers afin d'atteindre le cap visé ;
- d'un dispositif d'accompagnement au changement et de professionnalisation des équipes en matière d'ingénierie de formation innovante et d'ingénierie pédagogique ;
- d'une mise à disposition pendant 2 ans, d'un pack de licences applicatives facilitant la conception, réalisation et distribution de ressources pédagogiques numérisées ;
- de conseils opérationnels en vue d'un ancrage pérenne de nouvelles pratiques professionnelles et de révision de certains process internes afin d'être totalement autonomes en sortie de l'accompagnement.

LES OBJECTIFS

- Sécuriser le secteur économique de la formation en région Hauts-de-France.
- Mettre en place les conditions d'une transformation durable.
- Incarner cette transformation à travers 130 organismes qui seront des « démonstrateurs ».



- Augmentation de la proposition de valeurs des organismes de formation.
- Renouvellement de l'offre de formation favorisant l'autonomie des apprenants, accessible partout et répondant ainsi aux nouveaux modes de consommation de la formation et au besoin d'accessibilité.
- Sécurisation de l'emploi dans le secteur et upskilling/reskilling des équipes.

L'ACTION EN CHIFFRES



BÉNÉFICIAIRES

30 organismes de formation au 7.07.2021 (lancement en juin 2021).



BUDGET

9 millions d'euros.



Pour aller plus loin

Arnaud COULON, responsable du projet

📧 arnaud.coulon@hautsdefrance.fr

☎ 03 74 27 03 49 📞 06 32 91 79 57



DES MODALITÉS D'ACHAT ADAPTÉES POUR LE SOUTIEN DES CURSUS DE FORMATION INNOVANTS

Pour faire émerger de nouvelles initiatives tant dans le contenu de formations que dans les modalités de réalisation ou de prise en charge des bénéficiaires, la Région a lancé des appels à projets annuels représentant un total de 25 millions d'euros sur 2019 et 2020, mais également un appel d'offres spécifique de formations 100 % à distance, tenant compte notamment des effets de la crise sanitaire pour un montant global sur 2020 et 2021 de 64 millions d'euros. Parmi les projets retenus en appel à projet, Socotec, Halage et l'Institut national du cycle et motocycle ont mis en œuvre des projets expérimentaux et innovants.



LES OBJECTIFS

Il s'agit pour les porteurs d'innover en matière de contenus de formation, de méthode et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des publics les plus vulnérables afin, in fine, de mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises. En mobilisant ainsi les acteurs du territoire sur des expérimentations amenées à être modélisées, la Région crée une véritable dynamique de transformation de l'appareil de formation.



LES MODALITÉS

Le projet « **rebond favorable** » de Socotec vise à recruter, sur les métiers les plus en tension, 15 à 20 % de futurs collaborateurs sur des postes en tension par le biais d'une formation de 9 mois (6 mois de formation, 3 mois de stage) au sein des agences du groupe. Socotec offre ainsi de véritables opportunités d'embauche sur des postes de technicien vérificateur d'installations

électriques, d'attestateur-mesureur des performances du bâtiment et d'assistant technicien de mesures environnementales. L'entreprise propose pour cela un processus de sélection ouvert et sans CV, dans lequel la motivation et le potentiel perçus sont les principaux critères de recrutement. De plus, chaque jeune est accompagné individuellement par un parrain / marraine formé à la posture de coach par le partenaire BL Consultant. Enfin, les partenariats nécessaires ont été mis en place afin de lever les freins périphériques.

Le projet « **former aux nouveaux métiers urbains de l'économie verte** » de Halage a pour objectif d'anticiper les développements de nouveaux métiers urbains verts et verdissants en préparant la population active à mobiliser des compétences sur les enjeux de l'économie verte pour la ville de demain. 2 cursus de formation innovants sont proposés : collecteur-composteur et faiseur de terres. Ces cursus professionnalisants ont été identifiés comme besoins de filières émergentes ou en cours de structuration. En outre est mise en place une approche pédagogique différenciée par stagiaire, doublée d'un accompagnement social et professionnel permettant de répondre aux problématiques des populations les plus fragiles de notre société.

Le Projet « **mécanicien deux roues option mobilités électriques** » de l'INCM répond à de nouveaux enjeux sur le marché et les besoins en compétences du secteur des deux-roues avec développement significatif de l'usage du 2 roues électrique, notamment en territoire de forte densité : la maintenance, le diagnostic et la réparation de véhicules 2 roues électriques allant du vélo à assistance électrique au scooter d'équivalence 49.9 cm³ et 125 cm³. En recréant une double compétence vélo/scooter, ce projet apporte à la fois une réponse aux besoins des employeurs de la mobilité électrique 2 roues, des opportunités de recrutement pour les demandeurs d'emploi de niveau infrabac, une sécurisation de l'employabilité des stagiaires dans leur parcours post-formation et une base d'expérimentation dans le cadre de la réflexion sur l'évolution des référentiels métiers et formations.

L'ACTION EN CHIFFRES

PROJETS	 Coût en euros	 Bénéficiaires	 Territoire concerné
SOCOTEC	2 378 000	60 jeunes NEET	Île-de-France
HALAGE	150 000	24	Seine-Saint-Denis
INCM	296 000	20	Île-de-France



Pour aller plus loin

Agathe LEGOND, directrice mission Pacte,
Pôle Formation professionnelle et Apprentissage
@ Agathe.LEGOND@iledefrance.fr ☎ 01 53 85 53 68

UNE ORGANISATION POUR MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES DU PACTE

Lors du lancement du PACTE à Mayotte, les principaux acteurs se sont mobilisés afin de mettre en place une organisation innovante permettant de garantir la bonne mise en œuvre du PACTE. Un comité de pilotage interinstitutionnel (COFIL) a été créé. Il est composé des représentants du Conseil Départemental, de la DEETS, de Pôle Emploi ainsi que du CARIF OREF. Il est le garant du respect des orientations stratégiques et des objectifs du pacte. Il a notamment pour mission de fixer les principes directeurs de chaque projet, de valider les actions opérationnelles, leurs modalités de mise en œuvre ainsi que leur financement et d'assurer le pilotage stratégique et financier. Il est également en charge des relations avec le CREFOP dans le cadre du suivi trimestriel des travaux du PACTE, permettant ainsi une plus forte implication des acteurs du territoire.

LES MODALITÉS

Les travaux du PACTE sont conduits par l'équipe projet interinstitutionnelle composée des représentants de chaque membre du COFIL. Composée de 9 membres, cette équipe est notamment chargée de proposer aux membres du COFIL des projets répondant aux enjeux et aux objectifs de chacun des 4 axes du PACTE, d'assurer la mise en œuvre des projets validés, ainsi que le suivi de leur exécution.

Par ailleurs, les acteurs du PACTE à Mayotte ont acté la mise en place d'un plan qualité. Ce document a vocation à sécuriser le déploiement du PACTE dans le temps, ses axes stratégiques et les projets qui seront développés, de leur conception à leur évaluation en passant par leur mise en œuvre. Il définit notamment les missions de chaque partie prenante : COFIL, équipe projet et responsable qualité.

Un tableau de bord de pilotage permet enfin de visualiser les projets de la phase d'élaboration jusqu'à la finalisation, et de suivre le cadencement de l'exécution de chaque projet.

LES OBJECTIFS

- Faciliter le pilotage du PACTE en y impliquant les partenaires sociaux.
- Garantir une forte implication des acteurs.
- Assurer une coordination efficiente des acteurs.



- Une confiance entre les parties prenantes.
- Une plus grande efficacité dans la prise des décisions et dans le suivi des actions.
- Une cohérence des actions.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

1 070 311 euros



Pour aller plus loin

Soilihi MOUHKTAR, directeur de l'Apprentissage, de la Formation professionnelle et de l'Insertion

@ soilihi.mouhktar@cg976.fr



SOUTENIR LES STRUCTURES DE FORMATION DANS LEUR TRANSFORMATION

L'animation régionale propose une offre de services pour animer et coordonner la politique de formation régionale et ses acteurs, et répondre aux enjeux de transformation du secteur de la formation.



LES OBJECTIFS

- Instaurer une dynamique régionale partagée autour des politiques publiques de formation.
- Soutenir les structures de formation dans leur transformation.
- Répondre en temps réel aux difficultés rencontrées par les structures de formation.



LES MODALITÉS

- Des actions pour répondre à des besoins structurels :
- un accord de partenariat avec la branche formation professionnelle qui permet une collaboration active et la mise en œuvre d'actions mutualisées sur-le-champ de l'orientation-formation-emploi ;
 - une enquête régionale mesurant l'évolution des besoins en compétences du secteur de la formation, réalisée par le CARIF-OREF de Normandie ;
 - une stratégie régionale d'accompagnement des organismes de formation prenant appui sur deux appels à projet (appui conseil - accompagnement de la stratégie de développement des organismes - et Innov' formation : accompagnement des projets innovants portés par les organismes) ;
 - des évènements régionaux pour impulser et nourrir une dynamique de transformation des pratiques de



- Une mise en réseau des acteurs de la formation par la création et l'animation d'une communauté.
- Une réactivité efficace pour soutenir les organismes de formation pendant la crise sanitaire.

- formation (Hackathon « Apprendre autrement en Normandie » janvier 2021, Journées d'innovation pédagogiques normandes juillet 2021) ;
- des webinaires, groupes de travail menés dans le cadre du dispositif « Communotic » pour appuyer les structures de formation en matière de pédagogie numérique / multimodalité / innovation pédagogique ;
 - l'animation d'une communauté d'acteurs emploi-formation dans un espace collaboratif numérique « investir dans les compétences en Normandie » lancé en 2021 ;
 - une instance d'échange et réflexion « Carrefour des idées » lancée en 2021 pour identifier les besoins des structures de formation sur la multimodalité en formation et proposer des actions adaptées.

- Des actions ponctuelles adaptées aux besoins conjoncturels :
- une boîte à outils pour sensibiliser les conseillers en évolution professionnelle aux conditions de mise en œuvre des formations multimodales durant la crise sanitaire ;
 - #Oncontinueàformer : un cycle de webinaires pour favoriser le déploiement de la formation à distance pendant les périodes de confinement.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

2 200 000 euros.



Pour aller plus loin

Guillaume BEAURUELLE, chef de projet PRIC

📧 guillaume.beauruelle@normandie.fr

☎ 02 31 15 81 46

UN CONTRAT RÉGIONAL DE FILIÈRE POUR TRANSFORMER LE SECTEUR DE LA FORMATION

LES MODALITÉS



Dans le cadre du pacte régional d'investissement dans les compétences, la Région Nouvelle-Aquitaine a identifié le besoin d'accompagner l'appareil de formation régional dans une mutation profonde de son fonctionnement. La transformation passe par une contractualisation avec les organisations/ branches professionnelles du secteur et les principales têtes de réseau des organismes de formation de la Nouvelle-Aquitaine.

Le contrat régional de filière « Métiers de la formation » a été coconstruit avec l'ensemble des signataires afin d'assurer la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation professionnelle. Leur volonté est de placer les usagers au centre de la stratégie de formation, notamment en facilitant leur accès à la connaissance des dispositifs et en les associant aux phases de conception, de suivi et d'évaluation des formations.

LES OBJECTIFS

- Accompagner les mutations et transformations des organismes de formation.
- Construire et accompagner une stratégie commune de professionnalisation des acteurs de la formation.
- Développer un système de veille et de prospective permettant d'anticiper les évolutions et de s'adapter aux besoins des publics.
- Capitaliser et diffuser les enseignements et les pratiques issus des innovations et expérimentations.

Il a été signé par les pouvoirs publics (Académies de Limoges-Poitiers-Bordeaux, DREETS, DRJSCS, DRAAF), les organisations partenaires (Cap Métiers, AFPA, CCI, CMA, FFP, MFR, AKTO, Pôle emploi, Reana et SYNOFDES). Un avenant est en cours de préparation pour solliciter les organisations représentatives des salariés.

Le Plan d'action 2020/2021 portait sur la réalisation d'un état des lieux des besoins en compétences de la filière, le déploiement d'un dispositif d'aide à la transformation des organismes et le renforcement du plan de professionnalisation des acteurs. Un travail collaboratif a aussi été lancé sur un observatoire régional de la filière et la mise en place de dispositifs d'évaluation et de capitalisation des projets innovants déployés sur le territoire.

La démarche a produit des premiers résultats, avec l'élaboration partenariale d'un plan régional d'accompagnement à la transformation des organismes de formation et l'adoption par la Région d'un règlement d'aide au diagnostic stratégique et à la transformation pédagogique et numérique.

La mise en œuvre du plan d'action a également permis de faire évoluer le programme de professionnalisation des acteurs de la formation afin, notamment de prendre en compte les effets de la crise sanitaire. De plus, un recensement des besoins pour la création d'un observatoire régional a été réalisé par les signataires.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

5 millions d'euros pour le plan d'accompagnement à la transformation.



Pour aller plus loin

Adéa GOBIN GONZALEZ

📧 adea.gobin-gonzalez@nouvelle-aquitaine.fr



© Lycée professionnel Estuaire Blaye



- Animation et coordination d'un réseau d'acteurs de la formation.
- Co-construction et déploiement d'un plan d'actions en vue de la mise en œuvre d'une stratégie partagée.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE L'ANALYSE DES BESOINS

Occitanie IA-Emploi est un outil d'analyse de la data emploi et d'aide à la décision proposé par la Région Occitanie. Il permet une veille en continu et en temps réel des besoins en compétences des entreprises de la Région. Les bénéfices sont considérables. En effet, l'outil analyse 100 % des formations qualifiantes du programme régional de formation.

LES OBJECTIFS

- Croiser les besoins de compétences exprimés par les employeurs et les compétences à acquérir dans le cadre des programmes de formation pour identifier les manques.
- Identifier les compétences transverses à plusieurs métiers pour élargir le champ du possible pour les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion.

L'ACTION EN CHIFFRES



BUDGET

1,6 million d'euros sur 4 ans.



© Pouchard Sébastien - Région Occitanie



- Une identification des compétences attendues par les entreprises au-delà du métier recherché.
- La comparaison, en temps réel, du contenu des offres d'emploi avec les savoirs et les compétences développés dans les formations.
- Identifier non seulement les offres d'emploi sur une aire géographique choisie mais aussi les formations permettant d'acquérir les compétences manquantes.
- Elargir le champ des possibles.

LES MODALITÉS



Deux premiers cas d'usages de l'outil ont été développés en *design thinking* depuis 2019 :

- le Rapprochement emploi formation (REF) : cette application permet d'améliorer l'adéquation entre les besoins en compétences des entreprises et l'offre de formation financée par la Région ;
- le Parcours formation métiers (PFM) : c'est une application pour permettre à chaque citoyen de bâtir son profil de compétences, et de le comparer avec les compétences attendues par les employeurs dans différents métiers disponibles près de chez lui. Il pourra ainsi mesurer les compétences manquantes nécessaires pour accéder aux emplois à pourvoir sur ces métiers et envisager les formations complémentaires nécessaires pour accéder à ces emplois.

D'autres cas d'usages seront intégrés à l'outil, en fonction des besoins. Des évolutions des deux premiers cas d'usages sont également prévues.

Pour aller plus loin



Thibaut GUIBON, responsable du service Gouvernance, prospective, évaluation

@ thibaut.guibon@laregion.fr

☎ 04 67 22 97 03



ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION AUX ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIQUES ET NUMÉRIQUES

D'ici 2030, les métiers vont profondément évoluer ainsi que la façon de les exercer. D'ores et déjà, le contexte professionnel en constante évolution, ainsi que les évolutions du numérique, imposent aux acteurs de faire preuve de plus de flexibilité et d'agilité pour réussir leur adaptation dans l'emploi.

La transition numérique impacte désormais toutes les filières et implique une « requalification » des salariés. Des modules additionnels autour de compétences plus ciblées sont susceptibles de mieux préparer à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des formés.



LES MODALITÉS

Le projet « Modules additionnels » de la Région des Pays de la Loire permet de déterminer :

- les secteurs professionnels à prioriser : commerce, bâtiment, industrie, tertiaire et commerce, agriculture etc. ;
- les types de certifications à prioriser : CAP, BP, Bac pro...

Pour certains métiers, les besoins en nouvelles compétences et les modules à adjoindre ont déjà été identifiés. Ainsi sont élaborés des modules « conduire de machine ou ligne » pour les métiers industriels ou « webmarketing » pour les métiers du commerce.



LES OBJECTIFS

- Adapter les contenus de formation en ligne avec l'évolution des métiers
- Créer des modules additionnels autour de compétences ciblées permet de mieux préparer à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des formés.

L'ACTION EN CHIFFRES



900 BÉNÉFICIAIRES



1,62 million d'euros par an.



- Une évolution progressive des contenus des formations, en fonction des évolutions des métiers.
- Une adaptation de l'offre de formation en continu.



Pour aller plus loin

Renaud MOUTARDE, directeur de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage

📧 renaud.moutarde@paysdelaloire.fr

☎ 02 28 20 54 11



DE NOUVEAUX PARCOURS DE FORMATION POUR LA FILIÈRE HÉLICOPTÈRES



LES MODALITÉS



- Ouverte aux jeunes et demandeurs d'emploi, cette expérimentation est l'occasion de renforcer leurs compétences et de sortir avec un diplôme d'État pour lequel le taux d'insertion est de 100 %.
- Elle permet également aux employeurs publics de répondre à leurs besoins en personnels formés, avec un temps de présence des personnes en contrat d'apprentissage grâce à l'alternance.

Depuis maintenant une dizaine d'années, l'industrie est directement impactée par une 4^e révolution qui modifie en profondeur son fonctionnement et nécessite de nouvelles compétences. Airbus Helicopters, leader mondial historique sur le marché civil et parapublic et premier industriel de la région Sud, opère ainsi une véritable transformation de son entreprise en associant son écosystème de production.

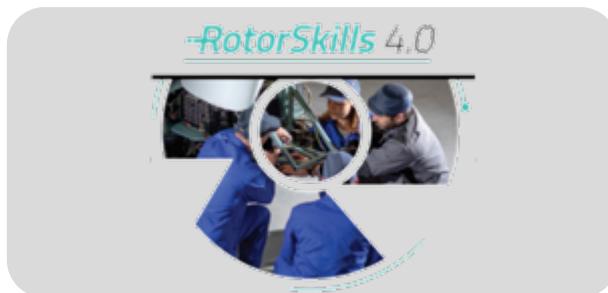
Il a été constaté un besoin de professionnalisation des différents sites industriels de la filière « Hélico » sur six thématiques clés : Sécurité & Qualité, Transition écologique, Ingénierie numérique, Production 4.0, Data et cybersécurité et Maintenance 4.0.

Du fait de la constitution du consortium, la nature des bénéficiaires est multiple :

- elle concerne autant la formation continue des salariés que la formation initiale en statut scolaire et d'apprentis ;
- certains outils pédagogiques seront également utilisés pour la sensibilisation des plus jeunes publics (niveaux 3^e et seconde) en formation au Brevet d'Initiation Aéronautique ;
- RotorSkills 4.0 s'adresse également à tous les niveaux de qualifications : compagnons, techniciens et ingénieurs.

Le sourcing sera réalisé au sein des organismes de formation dans le cadre des Bachelors et Mastères.

Concernant les formations continues, une action de promotion sera organisée via les acteurs du Campus : Industries Méditerranée, UIMM, AFPI, Greta et service de promotion des écoles d'ingénieurs.



LES OBJECTIFS

Le projet a pour objectif de créer de nouveaux parcours de formation visant à expérimenter différents processus de création reconnus au RNCP :

- des supports de formations digitaux et partagés avec les industriels sur les « soft skills » liées à la sécurité, à la qualité et aux compétences « métiers » ;
- des mises en situations professionnelles en lien avec les nouveaux parcours de formations ou les formations existantes mises à disposition de plateaux techniques modernisés sur la production, la maintenance, la sécurité, la robotique ;
- une mutualisation de l'expertise via l'association : Partage de l'expérience d'ingénierie de certification et d'un catalogue de formations pour l'industrie 4.0 ;
- le projet est mis en œuvre par un consortium de 9 partenaires reliés via l'association Campus d'Excellence Industrie du futur Sud qui en est le chef de file.

L'ACTION EN CHIFFRES

BÉNÉFICIAIRES

1 800 stagiaires formés sur 3 ans.



BUDGET

3,1 millions d'euros en 2022.



Pour aller plus loin

Pascal BIANUCCI, chef du service Prospective et Partenariats Stratégiques

📧 pbianucci@maregionsud.fr ☎️ 04 91 57 80 17

Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage,
de la formation et de l'évolution professionnelles



SAISISSEZ LES CLÉS DE LECTURE

des évolutions
de la formation
avec notre presse
d'actualité

AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

FAITES LE PLEIN DE COMPÉTENCES

avec nos formations
en droit et ingénierie
de la formation
inter et intra entreprise

MAÎTRISEZ LES RÈGLES DU JEU

du droit de la formation
pour remplir vos
obligations d'employeur ou
de prestataire de formation

OBTENEZ DE BONS CONSEILS

avec notre équipe
de consultants
formation-certification

COMPRENEZ LES ENJEUX RÉGIONAUX

la mise en œuvre des
politiques de formation
des 18 collectivités
territoriales

DÉCOUVREZ L'INNOVATION EN COURS

et débattiez
avec décideurs et pairs
lors de nos événements

DÉCRYPTEZ LES SYSTÈMES FRANÇAIS & EUROPÉENS

les pratiques, les
politiques et les initiatives
françaises, européennes
et internationales de la
formation professionnelle

Centre Inffo propose une information
dédiée, actualisée en continu sur la mise
en œuvre des politiques régionales de
formation professionnelle, d'orientation,
d'insertion et d'apprentissage
des 18 collectivités territoriales :

- sur **la rubrique Régions** de www.centre-inffo.fr : l'actualité quotidienne du secteur en région, des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...), des publications sur les stratégies régionales
- avec **le fil twitter @inffo_regions** (7 500 followers) : en temps réel, le suivi des actualités et le point de vue des acteurs
- sur **la base de données** « Formation et apprentissage en région » : les mesures phares des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, dans **le magazine Inffo Formation** : les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région

SUIVEZ CENTRE INFFO

centre-inffo.fr

 [centreinffo](https://www.facebook.com/centreinffo) -  [centre-inffo](https://www.linkedin.com/company/centre-inffo)

 [@centreinffo](https://twitter.com/centreinffo)

contact.regions@centre-inffo.fr



Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Fort d'une équipe de 75 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.



4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 91 - Fax : 01 55 93 17 25
www.centre-inffo.fr



RÉGIONS DE FRANCE

1 quai de Grenelle, 75015 Paris

Tél. : 01 45 55 82 48 - Fax : 01 45 50 20 38

www.regions-france.org

